

inter action

114

LE MAGAZINE DU SOCIAL DANS L'AIN

MARS 2023



12^{ES} RENCONTRES D'INTERACTION

Enquête Pauvreté Précarité

PAGE
39

Bilan 6 ans après



PAGE
8

INTERVIEW

Xavier Breton,
député
de la première
circonscription
de l'Ain



PAGE
12

TABLE RONDE

Les visages
de la précarité
chez les jeunes



PAGE
28

REPORTAGE

Agrilocal 01
Favoriser le
circuit court
en restauration
collective

VOS PUBS ICI !

- **Adossez** votre image à celle d'un magazine journalistique référent de son secteur depuis plus de 25 ans.

- **Ciblez** 10 000 exemplaires distribués aux acteurs du social et médico-social dans l'Ain.

- **Profitez** d'une offre publicitaire multimédia print & web.

Stop aux logements indignes !

Le 18 juin, Fabrice Rigot-Denayer, préfète de l'Ain, a signé la délibération de l'État départemental de lutte contre l'habitat indigne et le décret énergétique (2023-1070) pour faire le lien du premier plan d'action et signer le nouveau plan 2023-2025.

« La lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique est devenue une priorité de l'État. C'est pourquoi nous avons décidé de mettre en œuvre un plan d'action ambitieux pour lutter contre ces situations préjudiciables à la santé et à la dignité des habitants. Ce plan d'action vise à améliorer les conditions de logement et à garantir l'accès à un logement décent pour tous les habitants de l'Ain. »

Campagne #JaiPasEcole

Votre enfant est en situation de handicap et sans solution scolaire ?

Campagne #JaiPasEcole

LES ADRESSES sont un enjeu à maîtriser pour aller sur les lieux à l'école. Elles sont souvent en situation de handicap. Elles sont souvent en situation de handicap. Elles sont souvent en situation de handicap.

Dans l'Ain, 300 enfants sont sans école d'attente pour attendre un fauteuil roulant. C'est pourquoi l'association #JaiPasEcole a lancé une campagne de sensibilisation et de mobilisation pour faire passer ces enfants à l'école.



Choisissez le Meilleur des Télécoms pour votre entreprise

Profitez d'une offre haute disponibilité dédiée à votre organisation

- Télécoms dédiés
- Accès internet illimité
- Services Cloud

Bénéficiez d'une expertise de plus de 30 ans dans les Télécoms

- D'une relation commerciale de proximité
- D'un service client certifié à votre écoute

www.telecoms-coriolis.com

Coriolis Télécom

EN BREF

- TREMPLIN REPREND LE GRENIER
- AIDANTS : LES JEUDIS EN LIGNE
- SERVICE NATIONAL UNIVERSEL 2023
- PAROLE ENTRE AIDANTS
- DOUBLE LIBRE PAS'SAGE EN HAUT-BOUEY
- DES MALLETES PÉDAGOGIQUES ANTI-VIOLENCES
- LE DÉPARTEMENT PRIMÉ
- CERTIFICATION ISO 9001 POUR DYNACITÉ
- DES VIOLENTMÈTRES DANS LES LYCÉES

Enfant'Ain : du bonheur pour les enfants malades

Initiative originale Jardins bio des Pays d'Ain

Des étoiles plein les yeux

TOUTES LES ACTUS

- Enfants en situation de handicap et questions successorales
- De nouveaux locaux pour le Secours populaire ambarrois
- Initiative originale Jardins bio des Pays d'Ain
- Des étoiles de sang au plus bas
- Des stocks de sang au plus bas

REPORTAGE 3

Les Ukrainiens dans l'Ain : la vie continue !

Réfugiés Ukrainiens

Que sont-ils devenus ?

AGENDA

- 18/06 - 18/06 : Journée de l'association des parents d'élèves de l'école maternelle d'Étiolles
- 18/06 - 18/06 : Journée de l'association des parents d'élèves de l'école maternelle d'Étiolles
- 18/06 - 18/06 : Journée de l'association des parents d'élèves de l'école maternelle d'Étiolles

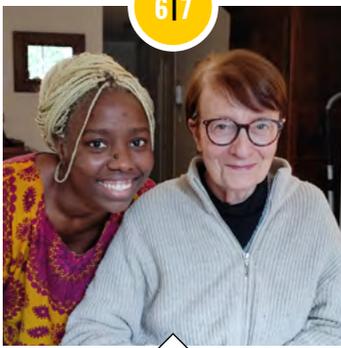
[video] 190 jeunes au séjour de cohésion de Misériex !

Le 18 juin 2023, sur un week-end de 10 jours, le Service national universel a réuni 190 jeunes de l'Ain pour un séjour de cohésion.

Le séjour a été organisé par le Centre de formation de la Jeunesse, 100 avenue de la République, 01100 Misériex, en collaboration avec le Service national universel.

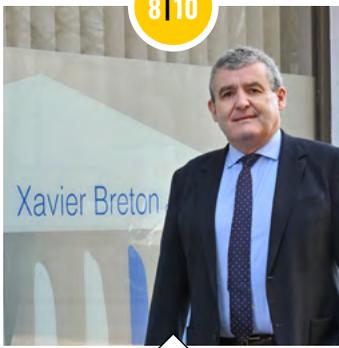
Contactez-nous !
redaction@interaction01.info

6 | 7



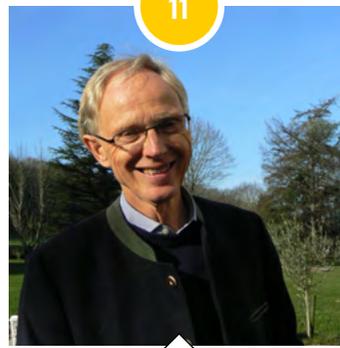
**C'est vous
QUI LE DITES**

8 | 10



Interview | Xavier Breton
DÉPUTÉ DE LA 1^{RE} CIRCONSCRIPTION

11



Portrait pour traits
FRIEDRICH VON KIRCHBACH

12 | 14



Table ronde
PRÉCARITÉ CHEZ LES JEUNES

28 | 29



Reportage | AGRILocal01
RESTAURATION COLLECTIVE

39



Dossier
LES 12^{ES} RENCONTRES D'INTERACTION

17 | 37



LE CAHIER PARTENAIRES

LE MAGAZINE TRIMESTRIEL DE L'ACTION SOCIALE DANS L'AIN

Partenaires: ADAPA, Adapei, ADMR, Ain Domicile Services, Alfa3a, Bourg Habitat, Conseil départemental de l'Ain, Dynacité, MSA Ain-Rhône, Orsac, Semcoda, Udaf de l'Ain |

Directeur de la publication et de la rédaction: Jacques Dupoyet | **Directrice opérationnelle:** Eveline Lines Prévitali

| **Réalisation:** Abscisse Communication, 27 rue des Bons Enfants 01000 Bourg-en-Bresse, Tél. 04 74 24 44 44 | **Création:** Genaro Studio |

Rédaction: Bénédicte Limon, Christophe Milazzo, Mathilde Palfroy, Annick Puvilland | **Photographies:** Jean-François Basset, Daniel Gillet

| **Illustrations:** flaticon.com (Ehtisham Abid); Freepik.com (pch.vector; rawpixel) | **Impression:** Estimprim. Tirage: 10 000 ex. N°ISSN: 1260-528X.

www.interaction01.info

Contact: redaction@interaction01.info



Département Plan insertion 01

Favoriser l'accès à l'emploi durable est au cœur des objectifs du Plan insertion 01 2023-2028, voté en février par le Département. Visant à permettre à chaque Aindinois en difficulté de bénéficier d'un parcours d'insertion adapté, efficace et coordonné, le Plan s'articule en quatre axes forts :

- accompagner les personnes en insertion pour qu'elles soient en capacité d'agir sur leur parcours ;
- placer la remise en activité au cœur de l'élaboration des parcours et des principes d'accompagnement ;
- renforcer les liens entre les acteurs économiques et les professionnels de l'accompagnement socio-professionnel au service des parcours d'insertion et du dynamisme du territoire ;
- bénéficier d'une gouvernance, de partenariats et d'une animation renforcés pour une action coordonnée et efficace sur les territoires.

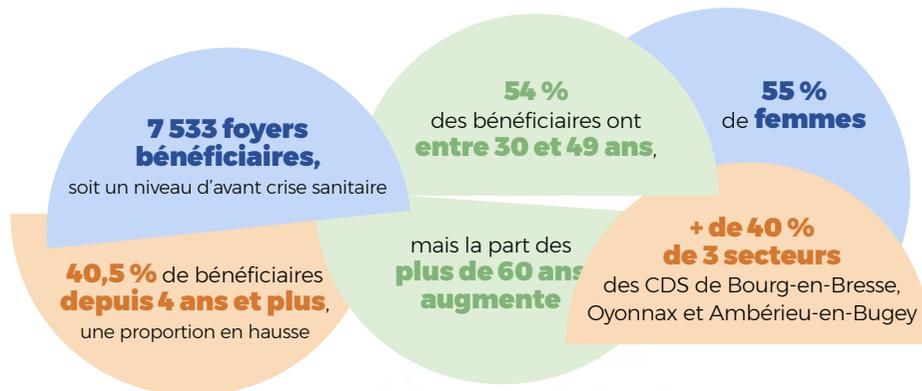
Maintenu à hauteur de l'année 2022, le budget du programme d'actions 2023 s'élève à 4,3 M€. S'y inscrivent entre autres : favoriser l'orientation vers le bon référent en moins d'un mois, renforcer le partenariat avec Pôle emploi dans la mise en œuvre du dispositif accompagnement global des personnes (861 entrées en 2022), poursuivre le déploiement du dispositif RSA-bénévolat.

Expérimentées sur sept CDS (centres départementaux de la solidarité), les plateformes d'orientation des bénéficiaires du RSA font leurs preuves. À poursuivre avant une potentielle généralisation.

Le soutien aux SIAE (structures d'insertion par l'activité économique) se traduit par un budget de 1,3 M€, similaire à 2022, et la mise en place d'une convention pluriannuelle d'objectifs et des moyens 2023-2025. Le soutien aux trois Missions locales jeunes se poursuit. ■

Le RSA dans l'Ain en 2022

(octobre 2022)



© Freepik

À noter

Nouveau président à l'UDAF de l'Ain

Fin janvier, Alain Mathieu a succédé à Michèle Jaillet à la présidence de l'UDAF 01. Membre du bureau de l'Adapei, il avait rejoint le conseil d'administration de l'UDAF en 2017.



Alain Mathieu

Éthique et majeurs protégés

Le GSPJM 01 (Groupement des services de la protection juridique des majeurs), qui réunit l'Udaf, l'ATMP et l'ATPA, organise la seconde édition de sa journée annuelle consacrée à l'éthique dans la protection juridique des majeurs.

Consacrée à « La personne majeure protégée, un sujet de droit commun ? Un citoyen pas comme les autres, mais comme les autres un citoyen », elle aura lieu le jeudi 22 juin, de 9 à 17 h, à Alimentec à Bourg-en-Bresse. Entrée gratuite.

+ d'infos :

ldaujat@gcsms01.fr (Lilian Daujat)
Tél. **07 63 78 04 91**



© pchvector / Freepik

ÉDITO

PAR JACQUES DUPOYET, DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Fin de vie

Tous concernés

Avant la présentation de leurs propositions fin mars au Premier ministre, les membres de la Convention nationale sur la fin de vie se sont déjà prononcés à 75 % pour une aide active à mourir, 72 % en faveur du suicide assisté, 66 % pour l'euthanasie, et 56 % pour un suicide assisté accessible aux mineurs, sans que pour la moitié d'entre eux ces mesures soient nécessairement associées à un diagnostic vital engagé. Étonnant. Quoique dans l'air du temps et bien porté médiatiquement, ce consensus au sein de la Convention se heurte toutefois de plein fouet au monde de la santé. En effet, sans en attendre le rendu final, ses professionnels, déjà fortement ébranlés par la crise sanitaire du Covid 19, s'invitent dans le débat, dans un manifeste signé par 13 organisations professionnelles représentant plus de 800 000 praticiens, en rappelant que donner la mort, ne pouvant être considéré comme un acte de soin, ne saurait être accompli par des professionnels en charge de préserver la vie. Considérant que les mesures déjà inscrites dans la loi sont satisfaisantes sur le plan médical et humain, à condition de bien vouloir se donner les moyens de les appliquer, pour accompagner avec respect et bienveillance les patients dont ils ont la charge, ils demandent donc expressément que le monde du soin soit tenu à l'écart de toute implication dans une forme de mort administrée et que soient renforcée la prise en compte des soins palliatifs.

En écho à ces soignants, sans perdre bien évidemment de vue pour autant d'autres situations de détresse motivant ce projet, comment ne pas entendre la voix des soignés telle que cette mère de famille de quatre enfants, ingénieure, ayant appris à 44 ans qu'elle était atteinte de la maladie de Parkinson, déclarant – comme le rapporte le journal *La Croix* – avoir besoin d'être aidée à vivre et non à mourir, craignant en fait que la société admire moins ce courage que celui de faire le choix de la mort ? Tous concernés, et pour cause, nous suivrons avec la plus grande attention ce débat sur la fin de vie, qui intervient juste après l'abandon du projet de loi Grand âge et autonomie par nos dirigeants, qui prennent ainsi à tort ou à raison la responsabilité de donner un signal délétère en fragilisant le précieux interdit de tuer, condition première de la relation de confiance entre soignants et soignés.

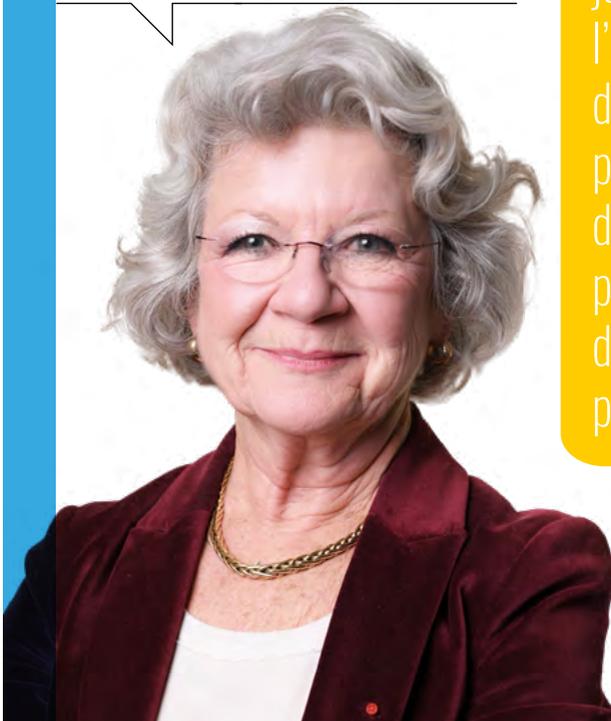
Initialement prévu par consultation référendaire, ce sujet sera en fait porté par la seule représentation nationale qui devra en assumer la lourde responsabilité. Nos parlementaires auront donc à se prononcer sur un projet sociétal pouvant dans le temps s'avérer porteur de toutes sortes de dérives et conséquences possibles, à commencer sans même parler d'abus, par le fait de voir nombre d'acteurs médicaux et médico-sociaux se réduire de manière significative, par désintérêt et désaffection de professions jusque-là porteuses d'un certain sens vocationnel pour ceux qui en avaient fait le choix. Qu'en sera-t-il alors du devenir de nos fameux déserts médicaux ? ■



C'EST VOUS
QUI LE DITES !

Il ne s'agit pas de déposséder les professionnels de leur expertise, mais de les accompagner vers l'idée de ne pas être dans une posture de sachant. Les attentes, les besoins, le projet de vie appartiennent aux personnes accompagnées. Elles sont sujets de droit, ont le droit de se tromper, de prendre des risques. Le professionnel a le devoir de répondre à ces attentes en fonction de sa palette d'expertise. Il doit accepter que les bénéficiaires prennent des risques, même si c'est contraire à la doxa du travail social ! Nous sommes partis d'un métier de protection où l'on enfermait dans des cases à un professionnalisme qui doit se tourner vers l'extérieur, l'écosystème, pour s'adapter aux besoins et aux aspirations de la personne en situation de handicap.

DOMINIQUE GILLOT
PRÉSIDENTE DE LA FÉDÉRATION GÉNÉRALE DES PEP



© Les PEP



Lire notre article
en ligne



Cohabitation intergénérationnelle

Née en 2017, membre du réseau [Cohabilis](#), l'association [VEEC*](#) facilite la cohabitation intergénérationnelle solidaire, en mettant en relation et accompagnant les jeunes et les seniors. Une dizaine de binômes jeune/senior sont en cours, dans un rayon d'une trentaine de km autour de Villefranche-sur-Saône. Appel est lancé aux structures de l'Ain souhaitant développer le dispositif à Bourg-en-Bresse.

* Vivre ensemble en Calade

Sur le plan
judiciaire,
l'augmentation de la
délinquance constatée
par les services
de police se traduit
par le passage
de 33 000 à 42 000
procédures en 2022.

CHRISTOPHE RODE
PROVISEUR
DE LA RÉPUBLIQUE
DE BOURG-EN-BRESSE



« On estime qu'en France, une femme sur dix s'est retrouvée à un moment de sa vie en situation de précarité menstruelle. On voit ce que ça peut impliquer pour l'insertion. »

ANDY NKUNDIKIJE,
ADJOINT AU MAIRE DE BOURG-EN-BRESSE
PRÉSIDENT DE LA MLJ BRESSE DOMBES CÔTIÈRE



« La danse m'a apporté une façon de retrouver des mouvements que je croyais perdus. »

VALÉRIE, PARTICIPANTE À L'ACTION
"DANÇONS CHEZ MOI" MENÉE PAR LE PÔLE
ADULTES DE L'APF AVEC LA COMPAGNIE PASSAROS

VITE DIT !

Surendettement En forte baisse

La baisse du nombre de dossiers de surendettement déposés en France se poursuit. Dans l'Ain, 952 ont été déposés en 2022, soit une baisse de 16 %, la troisième plus forte au niveau national (- 9 % en AURA, - 7 % en France métropolitaine). Mais le taux de dossiers pour 100 000 habitants varie du simple au double selon les secteurs géographiques, entre Dombes / Côtière / Pays de Gex et bassin bellegardien / Haut-Bugey / Grand Bourg.

La part des dettes immobilières diminue, celle des crédits à la consommation reste forte mais celle des dettes liées aux charges courantes augmente. 55 % des personnes surendettées sont des femmes, souvent monoparentales. 42,3 % ont un niveau de vie inférieur au Smic. 17,4 % sont bénéficiaires du RSA. 75,9 % sont locataires. Le délai de traitement des dossiers est de 3,3 mois (le délai obligatoire étant de 5 mois). 60 % ont donné lieu à un effacement de dettes, total ou partiel. ■



Tweet wall



Centre psychothérapeutique de l'Ain • @cpa_ain • 3 mars

[LE #CPA A L'HONNEUR !] Nous sommes fiers d'avoir remporté la #1ère place de la 6^e édition des #Trophées de la #nutrition durable pour la restauration collective dans la catégorie #médicosocial au Salon international de l'agriculture 2023 #SIA2023

Préfet de l'Ain • @Prefet01 • 28 fév.

#AdministrationTerritoriale | La lettre d'information des services de l'#État dans l'#Ain est disponible sur <https://cutt.ly/88h69Df>

@Departement_AIN • 22 fév.

#Emploi #Recrutement Travailler au Département de l'#Ain, c'est rejoindre

2 300 collaborateurs qui accompagnent les Aindinois tout au long de leur vie. C'est exercer un métier qui a du sens ! Rejoignez-nous ! <http://ain.fr/lain-recruteur>

CecilieCristiaLeroy • @ceciliecl • 15 fév.

Bilan 2022 de la prévention et de la lutte contre la pauvreté en Auvergne-Rhône-Alpes : <http://prefectures-regions.gouv.fr/auvergne-rhone>

@HandisportAin • 14 fév.

Ouverture des inscriptions pour le Ain Handitour International 2023 ! Toutes les infos <https://uriz.fr/kMVX>. En 2019, + de 80 coureurs cyclistes français et étrangers se sont dépassés sur ce circuit de St André sur Vieux Jonc. Impatients de vous retrouver cette année !

75 places en PASS

Ouvert à la rentrée 2022 dans l'Ain, le PASS (Parcours spécifique accès santé) permet aux jeunes d'effectuer une première année d'études médicales* en suivant sur le Campus de Bourg-en-Bresse les cours de la faculté Lyon Est, avec la même qualité pédagogique qu'à Lyon. 25 places ouvriront en plus à la rentrée 2023, soit au total 75 places.

* médecine, maïeutique, odontologie ou pharmacie
www.ain.fr
lyceens.univ-lyon1.fr/formation/sante

Délinquance 2022

Le bilan de la délinquance en 2022 dans l'Ain montre une hausse des faits enregistrés par les forces de sécurité et des taux d'élucidation. Les atteintes aux biens représentent plus de la moitié des faits. Les délais moyens du traitement judiciaire pour les violences intrafamiliales sont passés de 90 jours en 2020 à 43 jours en 2022.

+ d'infos : <https://www.ain.gouv.fr/bilan-2022-de-la-delinquance-dans-l-ain-a7802.html>

Église et Avema

Après la mise en place d'un protocole avec le Parquet pour les signalements des agressions sexuelles au sein de l'Église, le diocèse de l'Ain a signé avec l'Avema France Victimes 01 une convention en décembre 2022 pour la prise en charge des victimes. En relais avec la cellule d'écoute du diocèse, l'Avema propose un accompagnement adapté (psychologique, social, juridique, groupes de parole, justice restaurative...). Une dizaine de situations sont en cours d'accompagnement dans l'Ain. « *Même quand l'abuseur est décédé, l'indemnisation reste possible* » précise Jean-Pascal Thomasset, directeur de l'Avema.



Signature de la convention par Mgr Roland, évêque du diocèse de Belley-Ars, et Jean-Pascal Thomasset, directeur de l'Avema.

L'humain et les plus vulnérables sont pour lui une priorité qui lui tient à cœur depuis toujours. Xavier Breton, 60 ans, député de la première circonscription de l'Ain depuis seize ans, affiche toujours la même détermination pour être au plus près des préoccupations des habitants de la Bresse, du Revermont et des bords de l'Ain. La porte de sa permanence leur est toujours ouverte pour les accompagner et trouver des solutions dans une écoute bienveillante.

Son objectif ?

Partir des expériences du terrain pour faire bouger les lignes vers une société plus humaine et solidaire ici et là-bas.

Xavier Breton

DÉPUTÉ DE LA PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION DE L'AIN

Je défends une éthique de la vulnérabilité

Député de l'Ain depuis 2007, conseiller régional d'Auvergne-Rhône-Alpes depuis 2016, quel regard portez-vous sur le département et ses enjeux sociaux ?

Chaque semaine, je suis amené à rencontrer des députés qui viennent de toute la France. En comparant avec les autres départements, on a d'un côté la chance d'être un département dynamique à la fois en termes économiques et démographiques. De l'autre, on a des questions sociales qui se posent et qui peuvent être marginalisées par ce dynamisme. Il y a des situations personnelles et familiales compliquées. Et derrière l'image d'un département qui avance et se développe, il faut garder une attention particulière pour ceux qui n'en bénéficient pas.

Comment avez-vous connaissance de ces difficultés ?

Je les rencontre surtout lors des rendez-vous à mes permanences chaque semaine. Je reçois des citoyens qui rencontrent des obstacles. C'est l'occasion de voir à la fois des difficultés qui sont permanentes d'année en année et aussi de nouveaux types de problèmes comme ceux liés à toutes les démarches en ligne. Je rencontre régulièrement des citoyens de toutes générations qui ont des difficultés avec les démarches administratives numériques, y compris des jeunes. Quand un dossier commence à être bloqué au niveau numérique, si la personne n'a pas quelqu'un pour l'accompagner dans son entourage, son quartier ou son village, elle laisse tomber. C'est clair que le premier interlocuteur à qui elle s'adresse c'est souvent le maire ou le CCAS. Mais quand la situation est compliquée ou le blo-

cage fort, le député est une porte d'entrée. On vérifie ensemble que tout a été réalisé pour faire avancer le dossier. Souvent les personnes ont contacté leurs interlocuteurs par téléphone ou mail et n'ont pas de preuves écrites de leurs démarches. En formulant un courrier écrit, on reprend le fil des choses et ça permet de repositionner le dossier et parfois de le solutionner car on identifie mieux le problème. Le député et son équipe servent alors de relais entre ces citoyens et l'administration.

C'est de plus en plus important dans une société de plus en plus individualiste et qui a tendance à se déshumaniser.

On a ce lien avec les ministères et les administrations car notre rôle est non seulement de voter la loi mais de contrôler son application et donc de dialoguer avec eux. Chaque semaine, on voit les ministres et on peut leur faire passer un mot personnel. Le député est un débroussaillier qui essaye de clarifier les situations mais aussi un accélérateur quand la situation le justifie.

Depuis votre premier mandat en 2007, voyez-vous évoluer votre rôle ?

Oui, avec l'émergence de problèmes sociaux comme les victimes de

violences conjugales ou de harcèlement qui osent s'exprimer. On n'en parlait pas ou peu il y a quinze ans. Aujourd'hui ce sont des dossiers très compliqués et très lourds. On a alors un rôle d'accompagnement pour vérifier que les personnes aient bien sollicité tous les accompagnements possibles avant que la situation ne dure trop car elle se complique de plus en plus avec le temps qui passe et ce d'autant plus quand il y a des enfants impliqués.

Comment vous positionnez-vous lorsqu'il y a des sujets de lois sensibles comme par exemple les débats qui s'annoncent sur la fin de vie ?

Ce qui compte dans la réflexion sur des sujets de bioéthique est de ne pas avoir un avis tranché sans nuances. Parce que l'on est très souvent sur deux principes que l'on essaye de concilier. Chaque personne devrait savoir ce qui est bon pour elle dans une société idéale. D'un autre côté, il faut garder aussi une attention particulière aux fragilités et aux vulnérabilités.

On voit bien qu'on a deux éthiques, « l'éthique de l'autonomie » d'un côté et « l'éthique de la vulnérabilité » de l'autre, que l'on arrive à concilier très souvent mais qui sont parfois en contradiction. Sur la fin de vie par exemple, c'est souhaitable effectivement que les personnes puissent indiquer ce qu'elles veulent pour elles comme accompagnement médical mais aussi affectif, familial, spirituel même pour certains. Il est logique de pouvoir aujourd'hui exprimer des directives anticipées, ce qui n'existait pas autrefois. Mais d'un autre côté, il faut faire attention à ce que l'on ne fonde pas notre droit uniquement sur cette autonomie car on risque de passer à côté de vulnérabilités.

“

Passer des soins palliatifs à une culture palliative.



“

Il faut revenir à une logique plus humaine.

Si par exemple on légalisait l'euthanasie, le fait même de poser la question « est ce que vous souhaitez ne plus être là ? » n'est pas naturel. Si c'est la société qui la pose, certains, parce qu'ils sont un poids pour leur famille ou sont en dépression, vont répondre oui alors que leur besoin est beaucoup plus celui d'un accompagnement. L'éthique de l'autonomie c'est bien sur le principe mais encore faut-il pouvoir être libre dans sa décision. Et cette liberté, on ne l'a pas quand on est en situation de vulnérabilité. Or, au bout d'un moment, le droit doit pencher d'un côté ou de l'autre. Certains sont pour une éthique de l'autonomie et du « j'ai droit à » en matière de bioéthique et d'autres sont dans une logique d'éthique de la vulnérabilité, « je fais attention à l'autre ». C'est deux logiques de pensée. Je partage très clairement la seconde et donc quand il y a débat sur des questions de bioéthique, je défends cette éthique de la vulnérabilité.

Quelles seraient les mesures qui seraient utiles selon vous ?

Ce qui est à améliorer pour la fin de vie, c'est la pratique des soins palliatifs. Plus d'un département sur cinq n'a pas de service de soins palliatifs en France. Commençons déjà par cet accompagnement. L'Ain se situe dans la moyenne. Et dans ma circonscription, on peut compter sur des services hospitaliers ou associations d'accompagnement. On se rend compte que les demandes d'euthanasie militantes restent très marginales. Les autres demandes disparaissent quand un accompa-

gnement efficace est mis en place. Il s'agirait donc d'abord de donner davantage de moyens à ces services qui sont souvent « au fond du couloir » de l'hôpital alors qu'ils devraient être placés au cœur du dispositif pour passer d'une notion de soins palliatifs à une notion de culture palliative. Que cette logique d'accompagnement soit présente au cœur même de tous les services et pas seulement pour la toute fin de vie avec une prise en charge et un accompagnement global qui s'inscrit dans la durée. Le problème, c'est aussi la tarification des actes médicaux qui n'incite pas à développer ces tâches d'accompagnement mais privilégie les interventions. Il faut sortir d'une logique comptable pour revenir à une logique plus humaine.

Cet intérêt pour l'humain vous conduit à participer à un groupe de travail parlementaire lancé par le Secours catholique « Partir des plus pauvres ». En quoi consiste-t-il ?

J'ai déjà l'habitude de régulièrement rencontrer la délégation de l'Ain comme par exemple lors d'un récent échange avec des migrants sur leurs parcours d'intégration dans le cadre de la réflexion sur le prochain projet de loi sur l'immigration. Le Secours catholique a voulu développer des temps de rencontres avec les parlementaires de toutes tendances politiques, députés et sénateurs. Ce groupe de réflexion « Partir des plus pauvres » a été lancé à l'automne dernier et rassemble une quinzaine de parlementaires volontaires. Le Secours catholique s'est en effet rendu compte que l'impact des politiques publiques et des textes de lois est rarement mesuré sur les populations les plus défavorisées. Par exemple, la réglementation sur les zones à faible émission pour limiter le nombre de véhicules polluants dans les

grandes métropoles. Le problème, c'est que ceux qui les utilisent sont les travailleurs qui logent à l'extérieur des grandes villes car les logements sont moins chers et qui n'ont pas d'autre moyen de transport. De fait, ils sont exclus de la ville par cette nouvelle réglementation. Lors des études d'impact pour les projets de lois, l'impact environnemental et ses conséquences sur la qualité de l'air ont été calculés mais pas l'impact social de la mesure. Ce groupe veut orienter ces études d'impact pour que la situation des plus défavorisés soit aussi prise en compte.

Ce groupe de travail étudierait donc tout nouveau projet de loi susceptible d'impacter les populations les plus défavorisées ?

Oui. L'objectif est d'avoir ce réflexe dès le départ de l'étude d'un projet de loi et non pas en cours de route comme c'est trop souvent le cas. C'est une démarche très intéressante. En février, nous travaillons ainsi sur le texte de la prochaine loi sur l'immigration pour analyser ses conséquences sur les personnes migrantes. Actuellement, les situations sont parfois bloquées pour certains qui ne peuvent travailler faute de papiers et qui ne peuvent avoir des titres de séjour réguliers car ils ne travaillent pas. La proposition de faciliter l'accueil et l'installation de personnes migrantes pour les métiers en tension me semble a priori une piste intéressante. L'apprentissage du français est une autre piste d'amélioration car l'accès aux cours est très inégal ou insuffisant selon les territoires, notamment pour les migrants mineurs. Les études d'impact pour un projet de loi sont aujourd'hui rédigées de manière très théorique par les ministères. Partir d'exemples concrets pour aborder un texte de loi est une bonne manière d'avancer. On devrait envoyer ces projets de lois aux associations et acteurs locaux qui vivent les situations sur le terrain. C'est une démarche qui commence à se développer via les expérimentations. ■

Propos recueillis par **Bénédicte Limon**

FRIEDRICH VON KIRCHBACH

Un monde à partager

PAR **BÉNÉDICTE LIMON**

Friedrich von Kirchbach a toujours le sourire aux lèvres. Depuis 2014, avec sa femme Margareta, il ouvre son domaine de la Garde aux cultures du monde et de l'Ain pour partager avec tous leur joie des rencontres et des échanges.

Partager avec le plus grand nombre ce que la vie lui a donné la chance d'apprendre ou de connaître. Tel est le souhait le plus cher de Friedrich von Kirchbach qui, avec sa femme et complice Margareta, a rénové et ouvert le Domaine de la Garde, près de Bourg-en-Bresse. Depuis 2014, ce domaine de 14 hectares accueille le public dans une atmosphère sobre et raffinée où chacun peut profiter de la beauté des lieux et du parc botanique aux arbres centenaires.

« IL FAUT OSER DONNER ET AIMER. »



Concerts, expositions, conférences, visites botaniques, forum annuel des artisans du monde : toutes les occasions sont propices pour créer de nouvelles rencontres, de nouveaux échanges au-delà des frontières culturelles, sociales, économiques. **« C'est tellement enrichissant humainement de passer du temps avec des gens de cultures et d'horizons différents. À ma retraite, il était hors de question de rester sans rien faire. Nous avons cherché un bel endroit, propice à la création artistique, pour l'ouvrir au plus grand nombre sans distinction de couleur ou de revenus. Nous sommes sans but lucratif et nos activités sont souvent gratuites »**, raconte celui qui est devenu mécène après une brillante carrière d'économiste à l'Organisation mondiale du commerce. C'est aussi pour lui une manière de rendre hommage à sa famille, des grands propriétaires terriens d'Allemagne de l'Est qui ont tout perdu du jour au lendemain, expropriés par les Soviétiques à la fin de la Seconde guerre mondiale.

Ouverture et bienveillance

Depuis son arrivée, le couple a su fédérer autour de lui près de 300 adhérents dans l'association « Les amis de la Garde ». Les liens se sont tissés avec de nombreux acteurs locaux pour créer des événements comme le festival Musethica. Des jeunes musiciens en résidence à la Garde jouent chaque année des concerts de musique de chambre gratuits pour des institutions sociales et édu-

Bio 

- 69 ans
- Nationalité : allemand
- Économiste de formation
- 30 ans au Centre de commerce international (affilié aux Nations unies et à l'Organisation mondiale du commerce à Genève)

<http://www.lesamisdelagarde.fr/>



La générosité engendre la générosité.

catives bourgiennes (EHPAD, écoles, prison, Tremplin, Secours populaire, etc.). Enfants, familles, seniors, détenus, artistes et artisans du monde entier rencontrés lors de ses multiples voyages : tous sont les bienvenus dans un esprit d'ouverture et de bienveillance. Des statues de Bouddha nichées dans chaque pièce de sa villa néo-palladienne rappellent à Friedrich ses années en Asie du Sud-Est et une philosophie de vie dont il se sent proche : **« La générosité engendre la générosité. Nos propres crises et défaites sont les meilleurs professeurs pour développer la compassion et la bonté. Il faut oser donner et aimer »**. ■

Les visag

Par son caractère multifacette, la précarité est difficile à saisir dans son ensemble. Mais une chose paraît sûre : les jeunes ne sont pas épargnés. Ils apparaissent comme un public fragile sur les plans de l'argent, du logement, de la mobilité, de la santé, de l'isolement. Face à ce constat se dresse un maillage d'acteurs motivés, mais parfois dissimulé dans la multitude des dispositifs et dont l'action est pénalisée par la catégorisation.

Pauvres et précaires

La précarité est souvent assimilée à la pauvreté monétaire. Sur le terrain, la primauté de cet enjeu se vérifie.

En France, **20,2 % des moins de 18 ans et 19 % des 18-29 ans vivent sous le seuil de pauvreté**. Un chiffre vertigineux à mettre en rapport avec la moyenne nationale qui s'élève à 14,6 %. Ces données se retrouvent au BIJ* où de nombreux jeunes franchissent les portes avant tout pour se renseigner sur les aides financières. « *Les diagnostics de leurs besoins révèlent dans la majorité des cas une certaine précarité* », tranche Victoria Janody. **Les étudiants ne sont pas épargnés** : « *Je suis boursière sur les critères sociaux, je dois réussir avec un taux de présence de 100 %. À côté, je travaille dès que je peux, le week-end, les vacances scolaires pour payer le loyer et les charges* », témoigne Victoria Blatrix.

L'enjeu du logement

Si avoir son propre logement est essentiel à la réussite des études et au bien-être, la hausse des coûts et des charges se fait sentir. Au BIJ, les demandes d'aides financières mais aussi d'orientation sur le sujet sont croissantes. Passé le stade d'information, le BIJ s'appuie sur ses partenaires comme la mission locale pour un accompagnement plus poussé. Cette dernière constate **la multiplicité des problèmes rencontrés par ses bénéficiaires**. « *Le logement va être un point très important pour eux. En général, le public majeur n'en a pas* », témoigne Sandrine Capezzone. Beaucoup sont à la rue, hébergés chez des tiers, ou en foyer et très peu vivent en famille. Face à ce constat, la mission locale a dû se doter d'appartements pour accueillir un temps les jeunes en difficulté afin de construire leur parcours professionnel. L'accès au logement est encore plus délicat pour les sortants de l'ASE (Aide sociale à l'enfance). De 18 à 21 ans, une offre de logements semi-autonomes s'est développée afin de bâtir son parcours vers l'autonomie, mais la suite reste difficile. « **Ce qui est le plus compliqué, c'est la bascule vers le droit commun en termes d'accès aux droits** », décrit Bérangère Novel. ■

“

Le logement est un point essentiel, mais lié à d'autres aspects. La mission locale essaie de tirer toutes les ficelles en même temps en s'appuyant sur les partenaires. Dans l'Ain, nous avons un maillage de partenaires magique.

La précarité des jeunes accompagnés par les missions locales est surtout liée à une perte de sens. Quand ils viennent vers nous, dans leur recherche d'autonomie, ils ne savent plus où aller, comment y aller, à qui faire confiance. Ils peuvent avoir des rêves coupés dans l'œuf par des problèmes de logement, alimentaires, de santé... »

SANDRINE CAPEZZONE
DIRECTRICE DE LA MISSION LOCALE JEUNES
BRESSE DOMBES CÔTIÈRE



* Bureau information jeunesse

le
27/03/
2023

PODCAST

Écouter la table
ronde intégrale sur
interaction01.info



es de la précarité chez les **jeunes**



L'aide au logement et les aides financières font partie du top 3 des demandes. On se retrouve à aider des jeunes qui rencontrent des obstacles pour avoir accès à un logement à cause des prix trop élevés malgré le tissu partenarial en place. Ensuite viennent les besoins alimentaires et de la vie quotidienne.

VICTORIA JANODY
CHARGÉE DE LA COORDINATION ET DE L'ANIMATION
DU BUREAU INFO JEUNES AIN (ALFA3A)

Un SDF sur quatre est un ancien de l'aide sociale à l'enfance. Pour les jeunes de l'ASE, la précarité est liée à l'approche des 18 ans, la rupture de parcours et l'angoisse que cette mission de protection puisse s'arrêter et de devoir potentiellement basculer sur autre chose.

BÉRANGÈRE NOVEL
RESPONSABLE ENFANCE-ADOPTION AU CONSEIL
DÉPARTEMENTAL DE L'AIN



La précarité financière engendre une précarité sociale et de logement qui peut entraîner beaucoup de choses dont des dégâts psychologiques. Même si en soi tout se passe bien, que mes parents sont derrière moi pour m'aider, c'est une source de stress.

VICTORIA BLATRIX
ÉTUDIANTE AU CAMPUS DE L'UNIVERSITÉ LYON III À
BOURG.



Perdus dans la jungle

« **La volonté de bien faire, de développer un maximum d'actions pour lutter contre cette précarité peut troubler la vision des jeunes** » met en garde Sandrine Capezzone. Face à la quantité d'acteurs et de dispositifs à différentes échelles, beaucoup de jeunes se sentent démunis et ne savent plus où donner de la tête. « *Nous avons beaucoup de questions générales, surtout pour les personnes extérieures à l'Ain, qui se retrouvent noyées dans un flot d'informations* », confirme Victoria Janody. « *Il y a beaucoup d'initiatives mises en place au niveau local pour répondre à des besoins spécifiques. Ces jeunes viennent nous voir pour faire le tri.* »

Rendre le secteur plus lisible

Des initiatives sont déjà en place avec des annuaires recensant les différents acteurs ou des plateformes. À la mission locale, un accueil de flux donne la possibilité aux jeunes de récolter les informations nécessaires pour être réorientés. Au BIJ, un site regroupe les ressources et les informations. « *Les jeunes ont besoin d'avoir des outils (site Internet, applications) qui leur permettent de rapidement se diriger* », insiste Sandrine Capezzone. Pour autant, le numérique n'est pas la panacée. **La mission locale identifie une « précarité numérique »** latente de certains jeunes qui ne maîtrisent pas certains outils et rejettent les démarches dématérialisées. ■





« Tout est **lié** »

Impossible de réduire la précarité aux aspects financiers. Pour Sandrine Capezzone, il est indispensable d'adopter **une approche et un accompagnement global de la précarité pour mieux comprendre et agir**. Elle explique par exemple que sans permis de conduire, pas d'insertion professionnelle, pas de rémunération, pas de logement. « *Tout se tient, c'est une véritable souffrance !* »

Le poids de la mobilité

Originnaire d'un petit village, Victoria Blatrix témoigne de l'importance du permis et de la voiture personnelle pour ses études et pour travailler. Malgré la prise de conscience des élus et du milieu économique de la nécessité de proposer des solutions en faveur de la mobilité, il est encore impossible de toujours compter sur les transports publics en zone rurale, surtout avec des horaires décalés. « *Nous avons des jeunes hyper-motivés pour tenir dans l'emploi, mais qui font face à des difficultés insoupçonnées* », résume Bérangère Novel.

Pour Victoria Janody, ces enjeux du quotidien et de la mobilité sont parmi les plus pressantes pour les bénéficiaires. Au BIJ comme à la mission locale, on tente de **trouver les bonnes ficelles, les bons partenaires, les bonnes aides en informant les jeunes pour lever les freins qui s'imposent à eux**.

Précarité et isolement

Souvent laissés de côté, **la précarité sociale et l'isolement sont bien présents** chez les jeunes, y compris ceux de l'ASE pourtant entourés de professionnels. Ainsi, le Département veut développer leur capital social en multipliant les liens d'attachement, mobilisant la société civile et des personnes-ressources pour les accompagner dans leur passage à l'âge adulte.

Le Covid a accentué l'isolement de certains jeunes. Sandrine Capezzone relève que l'enfermement a fait perdre des repères. Dans le même temps, les troubles psychiques se sont renforcés, imposant une nouvelle approche aux professionnels. ■

ANIMATION	XAVIER JACQUET (RCF), CHRISTOPHE MILAZZO
SYNTHÈSE	CHRISTOPHE MILAZZO
RÉALISATION RCF	MAUREEN MATRINGHEN
PHOTOS	J.F. BASSET

Une question de seuil

Tous les acteurs luttant contre la précarité sont motivés, prêts à travailler ensemble, mais se heurtent au même blocage : **les portes qui se ferment selon l'âge ou le statut du jeune. Créer des passerelles pour éviter les ruptures de parcours peut être difficile, voire impossible.**

Cette réalité implique de concevoir l'accompagnement dans la dentelle pour trouver des solutions au cas par cas. Le souci est particulièrement visible dans **l'aide sociale à l'enfance où le couperet des 18 ans est brutal**. La lutte contre ces « *sorties sèches* », présente de longue date chez les professionnels, est une priorité nationale depuis la stratégie de lutte contre la pauvreté de 2019.

Mais si des initiatives sont déployées pour continuer l'accompagnement de ces jeunes isolés socialement à leur majorité, le problème demeure. « *La prise en charge du jeune majeur est de 18 à 21 ans. Autour de nous, combien de jeunes de 21 ans sont autonomes sur tous les champs ? Les jeunes en ont bien conscience et ressentent une vraie pression, une angoisse pour l'après 21 ans* », explique Bérangère Novel.

La voix des jeunes

Comment mieux rendre acteurs les jeunes dans la lutte contre la précarité qui les touche ? Comment entendre leur voix ? À la mission locale, les jeunes ne sont pas présents au conseil d'administration, mais **leurs demandes s'expriment à travers les projets qu'ils présentent**. Même logique au BIJ qui aide à la participation, entend les jeunes par l'accueil de stagiaires, de volontaires et intervient dans les centres sociaux pour accompagner des projets. Le Département aussi a pour volonté claire de mieux entendre la parole des jeunes pour améliorer leur parcours. C'est ainsi que dans le cadre de l'observatoire de la protection de l'enfance, la participation des jeunes ou des anciens de l'ASE va être renforcée.

Cette table ronde sera disponible en podcast le 27 mars 2023 sur <https://www.interaction01.info/>

FOCUS



Point conseil budget

Un service gratuit et rapide

Dispositif labellisé par l'État et géré dans l'Ain par l'UDAF 01, le Point conseil budget offre un accompagnement à toute personne pour résoudre une difficulté financière, mieux gérer son budget, prévenir les impayés, déposer un budget de surendettement.

Nul besoin d'être suivi par un service social pour bénéficier des services du Point conseil budget : il est ouvert à tous. Information, diagnostic, conseils, accompagnement : le service est gratuit, confidentiel, « *pragmatique mais empathique* » souligne Guillaume Litaudon, coordinateur référent.

Nul besoin de multiplier les rendez-vous : parfois, un seul coup de fil permet de résoudre un problème financier. Si besoin d'un entretien, rendez-vous est pris au maximum dans les 15 jours suivants, au siège de l'UDAF à Bourg-en-Bresse ou dans une des Maisons France Services partenaires dans l'Ain.

JOINDRE LE POINT CONSEIL BUDGET

Tél. **06 95 97 01 19**
Email : **pcb@udaf01.fr**

- Des informations et conseils personnalisés et adaptés
- Des pistes concrètes pour réduire les dépenses courantes : téléphonie, assurances, énergétique...
- Un accompagnement
- Montage complet des dossiers de surendettement
- Mise en place de micro-crédits

En 2022,
sur 130 personnes accompagnées
- sans compter les 112 demandes traitées par téléphone :

- **72 %** étaient des salariés, dont 43 % à temps plein.
(En 2021, ils étaient 50 %)
- **25 %** avaient des ressources nettes mensuelles de moins de 1 000 €, **19 %** de 1 000 à 1 500 €, **25 %** de 1 500 à 2 000 €, **19 %** de 2 000 à 3 000 €, **12 %** plus de 3 000 €

UN PUBLIC DIVERS

UN RÉSEAU PARTENARIAL

Le Point conseil budget travaille en lien avec un ensemble de partenaires : Département, CPAM, Pôle emploi, Point-justice, CCAS, associations...

DES OUTILS PRATIQUES



ET AUSSI...

Des actions collectives
d'éducation budgétaire et bancaire



Initiatives

Cap sur le zéro déchet



Jour de pesée et remise des vêtements collectés.

La collecte de vêtements organisée en interne par Bourg Habitat durant deux mois, au profit de l'association Tremplin pour notamment les centres d'hébergement hivernaux, a porté ses fruits : 58 kg de textiles ont été déposés. L'initiative sera renouvelée annuellement. Dans la foulée, une collecte de jouets est lancée. Des actions ponctuelles de sensibilisation à la réduction des déchets sont menées également auprès des locataires. À suivre entre autres : la mise en place de poubelles de tri intelligentes.

Première pierre à Saint-Cyr-sur-Menthon

Le 4 mars, en présence d'une quarantaine de personnalités, Jean-Luc Camilleri, maire de Saint-Cyr-sur-Menthon, et Bernard Perret, directeur général de la SEMCODA, ont posé la première pierre d'un ensemble comprenant une maison de santé de près de 500 m², une résidence HAISSOR de 6 T2 et 3 logements sociaux T2. Les travaux devraient durer 12 mois environ. Coût de l'opération, soutenue par le Département, le Fonds friches et la commune : près de 1,530 M€ côté logements, 1,520 M€ côté maison de santé.



Top départ d'un chantier d'environ douze mois.

Parcours de santé complexes

Actif Ain'Appui

Interagir : s'il fallait résumer Ain'Appui en un seul mot, ce serait celui-ci. À l'œuvre depuis 2022, **l'association Ain'Appui réunit plusieurs dispositifs** au service des personnes et des professionnels de santé et médico-sociaux, afin d'apporter des réponses adaptées et coordonnées aux problématiques : **le CLIC*** (Centre local d'information et de coordination gérontologique) du bassin burgien, **la cellule de prévention** des situations de détresse de la personne âgée, Incurie auparavant porté par **Vilhop'Ain/Souti'Ain**, et surtout le nouveau et plus important, **le DAC** (dispositif d'appui à la coordination, obligatoire dans chaque département depuis juillet) qui vise à faciliter les parcours de santé complexes. Le tout dans un esprit de cohérence, de partenariat, de coopération.

« Le DAC est unique sur le territoire, polyvalent — on peut l'appeler pour toute problématique de santé. Sa première mission est d'informer. **Sa spécificité, c'est la coordination multidimensionnelle** : il évalue à domicile, planifie et coordonne les interventions des divers professionnels auprès de la personne, avec des objectifs partagés » indique son directeur Loïc Massardier. Interagissant avec l'ensemble des acteurs du territoire, le DAC « ouvre le champ des possibles ». « C'est beaucoup de travail d'équipe, d'information, de participation aux instances territoriales, de temps de rencontre pour

échanger autour des cas. C'est un travail invisible mais très important, une source pour l'égalité d'accès à la santé sur le territoire » souligne Pascal Pénétrat, président d'Ain'Appui. « **Avec la bonne info, au bon moment, on peut faire gagner du temps au public** » résume Olivier Molé, directeur général.

Des publics et problématiques variés

Sur les plus de 1 000 situations que compte la file active du DAC, environ 10 % concernent des mineurs, 35 % des adultes de 18 à 60 ans, 55 % des personnes âgées. Les problématiques de santé sont diverses : handicap, addictions, violences intrafamiliales, vieillissement, maladies neurodégénératives... ■

Tél. DAC : **04 74 22 04 31**
Tél. CLIC : **04 74 22 11 11**
www.ain-appui.fr



© rawpixel.com / Freepik

Résidence intergénérationnelle

Les Camélias ambarrois

Inaugurée en février, la résidence Les Camélias, au centre-ville d'Ambérieu-en-Bugey, réunit le nouveau restaurant scolaire de l'école voisine, 13 logements sociaux, les bureaux de l'ADMR Ambérieu/Saint-Maurice et 10 logements Haissor. Menée par Dynacité avec la Ville et l'ADMR, **l'opération s'inscrit dans le programme national Action Cœur de ville**. Coût total de construction : 3,9 M€. ■

Jour d'inauguration, avec visite des quatre étages et de la conviviale terrasse sur le toit avec vue à 360° sur la ville, invitant les résidents à se rencontrer et jardiner.



Lire notre article en ligne



inter action

114

LE MAGAZINE DU SOCIAL DANS L'AIN
MARS 2023



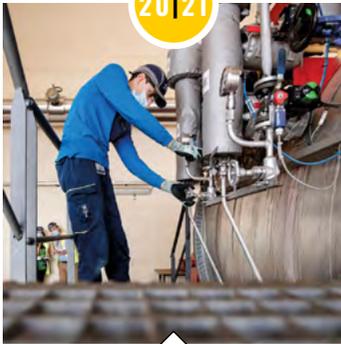
ADAPEI 01

Le sport c'est la santé

CAHIER
PARTENAIRES

SOMMAIRE
CAHIER PARTENAIRES

20|21



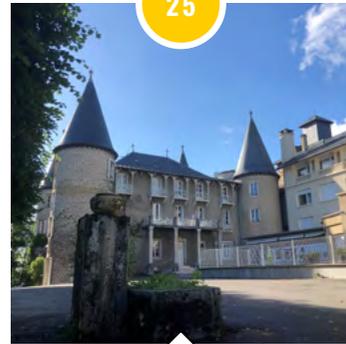
Dynacité
ENSEMBLE VERS L'EMPLOI

22|23



Département
SOUTENIR ET VALORISER
LES ASSISTANTS FAMILIAUX

25



Orsac
UNITÉ TERRITORIALE
DU PLATEAU D'HAUTEVILLE

26|27



L'Adapei de l'Ain
LE SPORT, C'EST LA SANTÉ

28|29



Reportage
AGRILOCAL 01 : LE CIRCUIT COURT
EN RESTAURATION COLLECTIVE

30|31



Adapa
NOUVEAUX SALARIÉS : MIEUX
INTÉGRER POUR MIEUX FIDÉLISER

32|33



Ain Domicile Services
UNE CULTURE D'ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISÉE

34|35



MSA
SANTÉ, SÉCURITÉ : AMÉLIORER
LES CONDITIONS DE TRAVAIL

36|37



Alfa3a
PENSIONS DE FAMILLE :
ACCOMPAGNER LES PLUS FRAGILES

CCAS de Villars-les-Dombes

Polyvalence d'initiatives

Le centre communal d'action sociale villardois affiche une belle dynamique d'actions, avec pour objectifs la solidarité, le bien vivre ensemble, et une attention particulière pour les seniors.

Le CCAS recrute un service civique pour développer l'action « Je bénévole ».

Thé dansant intergénérationnel « danses du monde » avec les résidents de l'HUDA (hébergement d'urgence des demandeurs d'asile) et les seniors de Villars, pour la Semaine bleue 2022



Comme tous les centres communaux d'action sociale, le CCAS de Villars-les-Dombes a pour rôle notamment d'accompagner les habitants en difficulté. Présidé par le maire, il se compose d'élus et de représentants d'associations locales. Si le classique repas de fin d'année des personnes âgées — près de 200 convives en 2022 — s'inscrit à son programme d'actions, celles-ci vont largement au-delà. « *C'est un CCAS très polyvalent* » souligne sa directrice, Sophie Riera. Assistante sociale, elle effectue le suivi social des Villardois sans enfant à charge (soit quelque 450 entretiens en 2022 et 150 bénéficiaires), le Département traitant directement les aides aux familles. La mission occupe environ la moitié de son temps de travail. « *Les demandes sont très variées : certains ont besoin d'une aide à l'enregistrement d'une demande de logement social, d'une aide administrative, au budget, au classement de papiers, d'une aide financière pour une facture...* » explique-t-elle, en soulignant une volonté constante : aider les personnes à être autonomes.



Les démarches administratives sont devenues beaucoup trop complexes, les gens savent les faire mais ont peur de mal faire.



SOPHIE RIERA
DIRECTRICE DU CCAS

UN SALON POUR LES SENIORS ET LES AIDANTS

Autres objectifs du CCAS villardois : agir pour le bien vivre ensemble et pour les seniors. Il se traduit sur le terrain par diverses actions : course ludique Villars Express réunissant des jeunes, des habitants et des demandeurs d'asile (qui se transformera en Olympiades en 2024) ; Noël solidaire (opération boîtes à chaussures emplies de cadeaux, cartes de vœux réalisées par les enfants pour les seniors) ; restaurant scolaire à 1 € pour les familles en difficulté ; ateliers bien-être pour des personnes accompagnées socialement et ayant des problèmes de santé ; projet d'habitat participatif...

Côté « *jeunes de plus de 60 ans* », le premier salon Bien vieillir en Dombes, en juin 2022, organisé avec le CLIC et de nombreux partenaires, a connu le succès. Gratuit pour les visiteurs et les exposants, on y trouvait, au fil des stands et conférences, de multiples infos (santé, logement, loisirs, droits, lien social...) et pistes de « *solutions innovantes comme l'habitat intergénérationnel, le viager solidaire, les opticiens à domicile...* » À suivre en 2023, avec en nouveauté des ateliers pratiques. ■



EN PLUS

Dynacité,
un acteur du territoire
solidaire et investi

- Création de quartiers et de cœurs de village et accompagnement des collectivités dans leur projet d'aménagement
- Parcours résidentiels diversifiés : logements locatifs sociaux, logements locatifs intermédiaires et accession sociale à la propriété
- Nouveaux services personnalisés pour les locataires, innovation sociale et transition écologique

Dynacité

390 boulevard du 8 Mai 1945
01000 Bourg-en-Bresse.

Tél. 04 74 45 89 89
www.dynacité.fr



Un
dispositif
pertinent

FACILITER LE RETOUR VERS L'EMPLOI DES LOCATAIRES



Ensemble vers l'emploi

Cet automne 2022, Dynacité a signé une convention de partenariat avec l'entreprise Dalkia, filiale du groupe EDF et leader des services énergétiques. Les deux structures souhaitent remobiliser ensemble les locataires de Dynacité éloignés du monde du travail vers les métiers porteurs du CVC (chauffage, ventilation, climatisation).

PAR MATHILDE PALFROY

Le dispositif Ensemble vers l'emploi trouve son origine dans un constat simple : **Dalkia a du mal à recruter, tandis que Dynacité pourrait facilement identifier des candidats potentiels parmi les locataires sans emploi de son parc immobilier.** Il est né d'un échange informel entre Pascale Ceccaldi, directrice de la communication chez Dalkia, et Nathalie Caron, directrice de la communication et de l'innovation chez Dynacité. Pascale Ceccaldi a poursuivi sa réflexion avec ses collègues. La première étape a consisté à trier les différentes missions que sont amenés à accomplir les techniciens : « On a opéré un classement de toutes les tâches, en distinguant celles qui sont facilement externalisables de celles qui requièrent une forte technicité ou une habilitation spécifique. Cette approche était intéressante dans l'idée de **tester le projet avec des missions simplifiées, sur une partie de la profession, en vue d'intégrer rapidement les candidats puis de les former progressivement à nos métiers.** » Le projet finalisé a ensuite été présenté au comité de direction. La présidente-directrice générale de Dalkia, Sylvie Jéhanno, très engagée en matière d'inclusion et de diversité, l'a immédiatement soutenu.

CONVENTION TRIPARTITE

Pour concrétiser la mise en œuvre du dispositif, **Dynacité et Dalkia ont fait appel à un troisième partenaire, l'association REED.** « Le constat s'est rapidement imposé que ni Dynacité ni nous ne pouvions prendre en charge l'accompagnement spécifique nécessaire et on a tout de suite cherché comme troisième partenaire une structure d'insertion. C'est REED, qui travaillait déjà avec Dynacité, qui nous a semblé proposer le meilleur dispositif » explique Pascale Ceccaldi.

La convention signée le 28 septembre dernier par Sylvie Jéhanno et Marc Gomez, directeur général de Dynacité, a officialisé la collaboration. Chaque partie possède un rôle précis dans le dispositif. Dynacité facilite les campagnes de communication et de recrutement auprès de ses locataires. REED propose un parcours d'insertion aux candidats, comprenant un accompagnement personnalisé et une mise à disposition chez Dalkia, qui s'engage à intégrer et à former les salariés durant leur parcours en vue de les recruter ensuite en CDI. Cette convention marque l'engagement de Dynacité en faveur de l'emploi de ses locataires. « Donner à nos locataires l'opportunité de retrouver un travail est un prolongement de notre mission d'intérêt général » précise Marc Gomez. ■

Redonner confiance

Le partenariat offre une véritable opportunité aux personnes en recherche d'emploi de disposer d'une formation qualifiante et de pouvoir accéder à des métiers porteurs. Pour autant, « remettre les gens dans l'emploi, c'est compliqué », souligne Nathalie Caron. « Il y a des personnes qui ont peur de travailler, qui ne se sentent pas ou plus à la hauteur. Beaucoup sont abîmées suite à des expériences ou à des parcours de vie difficiles. »

UN PREMIER ESSAI CONCLUANT

Le partenariat a été testé en amont, avant la signature de la convention. En avril dernier, un locataire de Dynacité a été mis à disposition par REED chez Dalkia pour mener une campagne de relevés de températures dans des logements. Sa mission a ensuite été reconduite puis assortie d'une formation. L'homme, âgé d'une cinquantaine d'années, s'est finalement vu proposer un CDI. Cette expérience concrète a montré que le dispositif était bien conçu et donc susceptible de donner des résultats satisfaisants, mais elle n'a pas encore pu être reconduite avec d'autres candidats.

UNE PRISE DE POSTE PROGRESSIVE

L'intermédiaire de REED est sécurisante pour le salarié qui dispose d'un accompagnement personnel et de la possibilité de travailler à temps partiel. « Nous sommes une étape », précise Romain Brement, chargé de développement territorial chez REED. « Notre objectif est de rendre

nos salariés employables de droit commun. » Les candidats mis à disposition chez Dalkia démarrent sur des missions simples pendant un mois. La formation est ensuite progressivement mise en œuvre, en groupes et par modules. Elle comprend 225 heures et s'échelonne sur six mois. **Idéalement, le salarié intègre ensuite Dalkia en CDI.** À défaut, il reste en parcours d'insertion chez REED, soit pour prolonger sa mise à disposition, soit pour être orienté vers d'autres emplois.

UN DÉFI À RELEVER

Les trois acteurs du dispositif ont conscience de son potentiel comme des difficultés présentes pour le déployer. Tout le monde a véritablement à y gagner : Dalkia, dont les besoins de recrutement sont importants ; Dynacité, pour mieux accompagner ses locataires et lutter contre la précarité ; REED, qui peut proposer à ses salariés en insertion des métiers avec un meilleur niveau de qualification et des parcours plus pérennes. « Notre présidente-directrice générale, Sylvie Jehanno, est très impliquée et se tient régulièrement au courant. Le dossier a été présenté aux DRH des six autres régions et deux sont en train de développer une approche similaire », se réjouit Pascale Ceccaldi. « Maintenant, le but du jeu c'est d'aller jusqu'au bout. Notre dispositif est pertinent, mais il faut le faire connaître. Nous réfléchissons à la mise en œuvre de nouveaux moyens de communication pour toucher un public plus large de demandeurs d'emploi. » ■



3 QUESTIONS À

Sébastien Petit

RESPONSABLE DU MARKETING
ET DE L'INNOVATION SOCIALE CHEZ DYNACITÉ

Qu'est-ce que l'innovation sociale ?

L'innovation sociale consiste à élaborer de nouveaux projets qui auront une incidence sur la vie des personnes. Nous menons des actions avec et pour les habitants, en relation avec les acteurs associatifs et économiques du territoire. Notre objectif est de combler des besoins identifiés chez nos locataires.

Dans quels champs d'activités peut-elle intervenir ?

Nous sommes susceptibles d'intervenir dans tous les secteurs, économie, vie pratique, emploi, insertion professionnelle, culture, développement durable, lutte contre la précarité, etc. et travaillons avec de nombreux partenaires relevant de l'économie sociale et solidaire.

Auriez-vous un autre exemple de projet concluant au bénéfice des locataires ?

Le projet « Inspiration » a particulièrement bien fonctionné. En partenariat avec l'association L'Abribus, nous avons organisé des ateliers pour aider les locataires à aménager leur balcon et leur terrasse. De très nombreux habitants sont venus et ont pu valoriser l'espace extérieur de leur logement avec l'aide et les conseils des bénévoles mobilisés. Ce projet mené d'abord à Oyonnax va être reconduit dans d'autres villes.



Vous recherchez un emploi avec CDI à la clé ?*



*On savait que ça allait vous intéresser :)

Nous recherchons des personnes pour des missions ponctuelles et plus si affinités : pré-diagnostic, relevés de températures, nettoyage de bouches de ventilation, petits travaux d'entretien... Si vous êtes bénéficiaire du RSA, allocation ASS, demandeur d'emploi de très longue durée (plus de 12 mois), senior (+50 ans) ou parent isolé, n'attendez plus et contactez-nous au 04 78 24 69 14 pour en savoir plus !

Réunion d'information - Lundi 12 décembre 2022
Centre social des Semailles - 85 avenue de l'Europe 69140 Rillieux-la-Pape
Accueil café à 9h30 avec réunion d'information de 10h à 11h



Vous recherchez un emploi avec CDI à la clé ?*



*On savait que ça allait vous intéresser :)

Nous recherchons des personnes pour des missions ponctuelles et plus si affinités : pré-diagnostic, relevés de températures, nettoyage de bouches de ventilation, petits travaux d'entretien... Si vous êtes bénéficiaire du RSA, allocation ASS, demandeur d'emploi de très longue durée (plus de 12 mois), senior (+50 ans) ou parent isolé, n'attendez plus et contactez-nous au 04 78 24 69 14 pour en savoir plus !

Réunion d'information - Lundi 12 décembre 2022
Centre social des Semailles - 85 avenue de l'Europe 69140 Rillieux-la-Pape
Accueil café à 9h30 avec réunion d'information de 10h à 11h



AIN⁰¹
le Département



EN CHIFFRES

- 290 assistants familiaux dans l'Ain en 2022
- 60 % agés de plus de 50 ans, 22 % de plus de 60 ans
- Une baisse de 6,8 % du nombre d'assistants familiaux de 2017 à 2022
- Une hausse du nombre d'enfants confiés de + 5 %
- Au 31 décembre 2022, 521 enfants confiés étaient pris en charge par des assistants familiaux (contre 395 en établissements)

Début 2022

- 16 démissions
- 14 nouveaux assistants

Engagement financier

Un plan de 1,9 million d'euros du Département pour mettre en œuvre le plan d'action, intégré au budget 2023.

Département de l'Ain

13 avenue de la Victoire
BP 50415
01012 Bourg-en-Bresse Cedex

Tél. 3001

Du lundi au vendredi,
de 9 h à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h

www.ain.fr

UN PLAN D'ACTION EN FAVEUR DES ASSISTANTS FAMILIAUX

Soutenir et valoriser les assistants familiaux

Le Conseil départemental a engagé un vaste plan d'action pour améliorer les conditions d'exercice des assistants familiaux de l'Ain et renforcer l'attractivité de ce métier.

PAR **MATHILDE PALFROY**

Au niveau national et particulièrement dans l'Ain, la forte diminution du nombre d'assistants familiaux met en tension le dispositif d'hébergement de protection de l'enfance. Alors que de nombreux professionnels sont âgés de plus de 60 ans et prendront bientôt leur retraite, le métier souffre d'un manque d'attractivité, malgré des professionnels engagés, qui exercent leur métier avec compétence et dévouement mais s'essouffent.

REMÉDIER AUX DIFFICULTÉS CONSTATÉES

Sylvain Rohrhurst est depuis janvier 2022 chef de projet au sein du Département (Direction générale adjointe solidarité) pour **améliorer la situation des salariés en exercice et faciliter le recrutement de nouveaux assistants familiaux**. Sa mission était prévue en deux temps : établir d'abord un état des lieux en lien avec tous les assistants familiaux du département, puis élaborer un plan d'action permettant de remédier aux difficultés constatées. « *Le but du plan d'action est double. Il s'agit d'une part de retenir nos assistants familiaux, et, d'autre part, de devenir un département attractif*

pour faire naître et encourager les vocations. Nous avons essayé d'apporter des réponses aux problèmes soulevés avec des mesures concrètes et utiles », explique-t-il. **De nombreux points ont été étudiés, des questions générales de statut ou de rémunération aux questions concrètes, diverses et variées, que rencontrent ces professionnels au quotidien.**

PROFESSIONNALISER LE MÉTIER

Une étape importante a été franchie dans la professionnalisation du métier, pour répondre à la demande des assistants familiaux de **pouvoir mieux concilier vie personnelle et professionnelle**. Tous seront dotés d'un **smartphone muni d'un forfait 4G dédié à leur fonction** et une expérimentation est cours pour leur permettre de disposer également d'**outils informatiques**. Les assistants familiaux qui en émettent la demande pourront obtenir **la carte mobilité inclusion**. Un travail a également été mené pour **normaliser la profession** et permettre à ces agents qui possèdent un statut spécifique lié à la nature de leurs fonctions de ne plus être traités différemment des autres agents contractuels du Département. Les assistants familiaux qui relevaient de plusieurs services possèdent maintenant **un interlocuteur unique pour s'entretenir de leur carrière et des questions RH**, avec la possibilité de bénéficier d'un meilleur suivi. **La formation professionnelle évolue**. Elle passe de 300 à 400 heures et peut donner lieu à la validation d'un diplôme assorti d'un agrément perpétuel qu'il ne sera plus nécessaire de renouveler. **Le régime de rémunération a été revalorisé au-delà de ce que prévoyait la loi du 7 février 2022 pour les assistants familiaux du département de l'Ain.**

Cinq rencontres ont eu lieu fin 2022 pour présenter le plan d'action. « *Pour les 210 assistants en poste rencontrés, les retours sont très positifs »,* constate Sylvain Rohrhurst. ■



Un métier « pas comme les autres »

Florian Souillart, adjoint au directeur de la DGAS* qui a travaillé avec Sylvain Rohrhurst sur l'élaboration du plan d'action, relève que le recrutement n'est pas aisé du fait de la spécificité du métier. « *C'est un métier qui nécessite une maturité, il faut avoir la capacité de prendre en charge des situations parfois compliquées. De nombreux assistants familiaux choisissent de rejoindre la profession vers 40 ou 50 ans, suite à une reconversion et parce qu'ils ont besoin de trouver plus de sens à leur travail.* »

Dans les parcours comme sur le terrain, les réalités des assistants familiaux sont très variées. Accueillir un jeune enfant, un ado ou un enfant en situation de handicap ne pose pas les mêmes problématiques. De même, le quotidien et l'approche éducative des assistants familiaux sont forcément impactés par leurs dispositions familiales personnelles (présence ou non d'autres enfants à charge) ainsi que par la personnalité comme par l'environnement familial des enfants accueillis.

L'hétérogénéité des situations fait qu'il n'existe pas de pratique type du métier. Les nombreuses configurations possibles peuvent mener les assistants familiaux à se sentir isolés. Le plan d'action s'efforce de répondre à cette problématique par le développement d'**outils de communication internes pour mieux lier les assistants entre eux** et par **une meilleure intégration des assistants familiaux au sein des services de protection de l'enfance**.

Diverses actions de communication ont été prévues pour faire connaître le métier et susciter des vocations, mais pour Florian Souillart et Sylvain Rohrhurst, **les meilleurs ambassadeurs sont les assistants familiaux eux-mêmes**. « *D'expérience, on constate que le meilleur moyen de recruter, c'est le bouche-à-oreille. C'est pourquoi on mise en priorité dans le plan d'action sur la valorisation et la qualité de vie de nos assistants familiaux.* » ■

* Direction générale adjointe solidarité



Elisabeth Leroux

TÉMOIGNAGE

L'adhésion familiale, un point essentiel

Elisabeth Leroux, 63 ans, est assistante familiale depuis plus de vingt ans. **Sa vocation est née dans le cadre de sa carrière d'enseignante**. Elle ressentait l'envie de s'investir d'une manière plus poussée dans l'accompagnement des enfants et des adolescents et d'aller vers « *une approche éducative plus aboutie* ». Sa transition professionnelle s'est opérée dans le cadre d'un projet mûrement réfléchi avec son mari, agriculteur, lui-même assistant familial mais à temps partiel puisqu'il a conservé son activité professionnelle initiale.

Le couple a accueilli plusieurs enfants en accueil long, qu'ils ont élevés avec leurs cinq enfants, et un enfant en situation de handicap en accueil relais pendant 14 ans. « *Ça n'a pas toujours été*

facile, mais je le savais. Certainement qu'avec le recul, si je recommençais, je ferais différemment, mais tout s'est toujours bien passé globalement et je n'ai jamais traversé personnellement de période de doute », explique Elisabeth Leroux, qui note comme obstacle principal à l'exercice du métier **la nécessaire implication de toute la famille** : « *Il faut vraiment que nos propres enfants ressentent qu'il y a suffisamment de place dans le cœur des parents. L'adhésion familiale, du conjoint et des enfants, est essentielle.* » À ce titre, elle préférerait l'appellation « **famille d'accueil** », plus **significative et représentative de la réalité que celle d'« assistant familial** ». La professionnelle relève également comme difficulté d'exercice du métier une forme de « *charge mentale* » liée à cette

Un plan d'action en 4 axes majeurs

Des outils modernes et adaptés au métier

- Dotation en matériel de télécommunication et informatique.
- Mise en place d'un logiciel de remboursement des frais pour simplifier les démarches et délais de remboursement.

Une meilleure intégration au sein de la collectivité

- Revalorisation salariale sur le principe d'une rémunération en deux parties, l'une fixe et la seconde variable en fonction du nombre d'enfants accueillis, avec un montant minimum ne pouvant être inférieur au Smic.
- Nouvelles modalités de rémunération pour les accueils temporaires et difficiles
- Amélioration de la prise en charge RH avec une normalisation de la profession et une meilleure organisation du suivi au sein des services départementaux.

Plan de communication pour promouvoir le métier

- Plan de communication interne spécifique au profit des assistants familiaux avec élaboration d'un livret d'information, d'un kit et d'une newsletter.
- Valorisation de la profession au sein du Département.
- Communication externe pour faire connaître le métier avec le concours des assistants familiaux comme ambassadeurs de leur profession.

Renforcement de l'accompagnement professionnel

- Intégration des assistants familiaux dans les équipes de protection de l'enfance et mesures d'accompagnement renforcées.
- Élaboration d'un guide des procédures afin de sécuriser et harmoniser les pratiques professionnelles.

Le plan d'action sera complété au fil du temps. Des axes de travail sont déjà identifiés. Une réflexion sur la réforme du régime des indemnités liées à la prise en charge des enfants, dont l'indemnité de fourniture et d'entretien, est prévue pour le second semestre 2023.

responsabilité très particulière d'élever un enfant comme le sien, mais sans disposer de l'autorité parentale, situation impliquant des précautions et des démarches administratives supplémentaires à celle d'une parentalité classique.

Elisabeth Leroux salue le plan d'action engagé par le Département, consciente « *qu'il n'est pas possible avec un tel métier d'apporter des solutions miracles à tous les problèmes* » du fait des « *mille et une configurations possibles que peuvent prendre nos quotidiens* ». Elle apprécie « *la dynamique de recherche active de solutions* » et fait part de son souhait d'une formation continue plus poussée, notamment en psychologie éducative. Elle s'estime soutenue et reconnue pour mener son travail et y trouve beaucoup de satisfaction personnelle. ■



Initiatives

Un atelier neuf chez Ainterjob

Suite à la reprise de Bou-Sol en 2022, l'association d'insertion Ainter'job, à Bourg-en-Bresse, a élargi son équipe, ses ateliers et ses services aux particuliers et aux entreprises, et déménagé dans des locaux rénovés avec le soutien du Fonds départemental d'insertion. Outre le nouvel atelier repassage, un atelier couture devrait se développer.

En 2022, Ainter'job a accompagné 74 personnes en insertion (65 % de femmes, 47 % de personnes issues des quartiers prioritaires, 67 % ayant un niveau d'études inférieur au CAP, 13 % jamais scolarisés, 28 % ayant été scolarisés à l'étranger, 41 % n'ayant pas le permis). « Le frein le plus important est la langue », note Pascaline Bargel, directrice.

www.ainterjob.fr
tél. 04 74 22 28 20



L'atelier repassage.

Bravo les Marpa de l'Ain

Le réseau départemental des Marpa* a reçu le prix Innovation 2022 décerné par la fédération nationale, pour son action des Journées partage et découvertes.

www.marpa-ainrhone.fr

Lire notre article en ligne



Aide aux demandeurs d'asile

Documentation, formulaires, partenaires locaux, actualité nationale... Le nouveau site Internet de l'ASDA 01* est riche d'infos pratiques. Association indépendante née en 2005 à Bourg-en-Bresse, l'ASDA 01 aide quelque 400 personnes par an dans leurs démarches administratives et judiciaires de demande d'asile. Une quinzaine de bénévoles se relayent pour tenir les permanences bi-hebdomadaires, ouvertes sans rendez-vous. Un réseau d'interprètes apporte gracieusement son concours. « Il faut être réactifs dans les dossiers de

recours auprès de la CNDA** [qui représentent plus d'un tiers des demandes], les délais sont courts » rappelle Michel Maubon, qui préside l'association depuis 2022. Les dossiers sont suivis en lien avec les travailleurs sociaux et avocats.

L'ASDA 01 œuvre en lien avec les associations locales et accueille les permanences du collectif des jeunes migrants de l'Ain. Les nouveaux bénévoles sont les bienvenus. ■

* Aide-solidarité envers les demandeurs d'asile de l'Ain
** Cour nationale du droit d'asile

www.asda01.org
tél. 04 74 21 86 34



L'association tient une permanence les mardis et vendredis matin.

Le SEL Bressan a 20 ans

Permettre aux adhérents d'échanger des biens, services et savoirs, hors système monétaire : c'est le but des SEL*. Plus de 300 sont référencés en France**. Avec près de 240 selistes, le SEL Bressan figure parmi les plus grands.

Une plateforme numérique permet à chaque adhérent de diffuser une offre, une demande, une information sur une initiative locale (hors annonces à caractère commercial, politique, et prosélytisme). Un carnet individuel recense les échanges réalisés et leur valeur en « grains ». « Ce système d'échange s'inscrit dans une transition nécessaire de notre société sur les aspects écologique, économique et social » souligne Yvan Lahaye, président de l'association.

Facilitateur d'échanges, le SEL crée des liens. Chaque année, s'organisent de conviviaux vide-greniers entre selistes, des ateliers créatifs proposés par les membres...

À l'automne 2023, le SEL fêtera ses 20 ans, avec une après-midi rétrospective. ■

* Systèmes d'échanges locaux
** Plus d'infos : <https://selidaire.org>



À la Rentrée des assos 2022 à Bourg-en-Bresse.

<https://sel-bressan.communityforge.net>



EN CHIFFRES

Unité territoriale du Plateau d'Hauteville

- SSR* Mangini/Bourg-en-Bresse
- Château d'Angeville
- ESAT* La Freta
- EAM* Orcet (ouverture au printemps 2023)

Château d'Angeville

- 30 lits de SSR polyvalent gériatrique
- 50 places d'EHPAD* dont 2 pour des séjours temporaires
- un PASA*
- la résidence autonomie Henry Dunant, de 44 logements, au centre-ville d'Hauteville
- équipe de personnel : 31,08 ETP
 - soignants : 31,5
 - médecin : 1,4
 - rééducation : 2
 - socio-éducatif : 1,8
 - pharmacie : 1
 - diététicienne : 0,2
 - secrétaire médicale : 0,5
 - TISF : 1
 - cuisine : 1
 - logistique : 13,98
 - administration : 6,7
- budget annuel : 6 ME

Château d'Angeville
rue du 11 Novembre
01110 Plateau d'Hauteville

Tél. 04 74 40 43 00
www.orsac.fr

* SSR : soins de suite et de réadaptation.
* ESAT : établissement et service d'aide par le travail.
* EAM : établissement d'accueil médicalisé.
* EHPAD : établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.
* PASA : pôle d'activités et de soins adaptés.

UNITÉ TERRITORIALE DU PLATEAU D'HAUTEVILLE

Pérennité assurée pour le Château d'Angeville

Cédé à l'Orsac par la Croix-Rouge en juillet 2022, l'établissement s'inscrit dans une complémentarité de l'offre de soins et services sur le territoire.

PAR ANNICK PUVILLAND

« **L**a reprise s'est vraiment passée dans de très bonnes conditions, au regard de l'enjeu social » souligne Alain Schneider, directeur de l'unité territoriale Orsac du Plateau d'Hauteville. Tout le personnel a été gardé. La coopération avec le Château d'Angeville était déjà à l'œuvre*. Aujourd'hui, **la mutualisation des moyens et ressources avec les autres composantes de l'unité territoriale Orsac du Plateau d'Hauteville réinsuffle une dynamique à l'établissement**, pérennise son activité — d'autant plus à l'approche de la réforme des autorisations et du financement des SSR, et à celle du renouvellement de la certification — et ouvre de nouvelles perspectives d'évolution.

La complémentarité des services élargit l'offre de solutions en aval pour les patients du SSR. Celui-ci, qui ne disposait auparavant que d'un seul poste de kinésithérapeute, bénéficie du renfort de toute l'équipe de soins intervenant sur les sites d'Hauteville (kinés, APA — activités physiques adaptées —, orthophoniste...).



Alain Schneider,
directeur de l'unité territoriale Orsac du Plateau d'Hauteville

À l'EHPAD, le poste de médecin-coordonateur, resté longtemps vacant, a pu être pourvu. « *Son rôle est important pour la qualité de la prise en charge* » rappelle le Dr David Mouriessé, médecin-chef d'établissement.

Dr David Mouriessé,
médecin-chef du SSR
(Mangini/Bourg-en-Bresse et
Château d'Angeville)



DYNAMIQUES D'ÉQUIPES

L'intégration du Château d'Angeville dynamise le travail de groupe de l'équipe médicale, la réflexion commune sur les projets comme, par exemple, la mise en place de l'accompagnement médico-social au futur EAM.

Hors services médicaux, une des premières coopérations sur le terrain a été de regrouper les cuisines. Basée à Mangini, la cuisine centrale a intégré l'équipe du Château d'Angeville et confectionne tous les repas des établissements.

Côté résidence autonomie, au centre-ville, un projet de révision de l'offre et des publics accueillis sera établi d'ici 2025. « *Elle peut être un tremplin pour les travailleurs en situation de handicap de la Freta proches de la retraite, entre le foyer et l'EHPAD* », indique Alain Schneider. ■

* Voir Interaction n° 111 (juin 2022), p. 4



La salle de kinésithérapie.



SPORT SANTÉ

Les 4 vertus du sport santé

- Physiques
- Cognitives
- Sociales
- Psychologiques

Favoriser le bien-être, l'accès à la santé et aux soins est le 6^e défi du projet associatif global de l'Adapei

- Améliorer l'équilibre éducatif/sanitaire
- Renforcer la formation des professionnels
- Développer les partenariats pour l'accès aux soins
- Réaffirmer l'importance du bien-être et du sport santé
- Valoriser la prévention

Adapei de l'Ain

20 avenue des Granges Bardes
Bourg-en-Bresse
04 74 23 47 11
siegesocial@adapei01.fr



Le sport devrait être un réflexe

DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ADAPTÉES POUR TOUS



Le sport, c'est la santé

Grâce au projet One Team porté par la JL Bourg, 12 jeunes venus de 2 IME ont passé 9 séances aux côtés des basketteurs professionnels. Objectif : travailler autour des valeurs du sport.

Le projet associatif global 2021-2026 de l'Adapei a érigé le sport comme l'une de ses priorités. L'association veut proposer à tous ses bénéficiaires, quels que soient leurs profils, des activités physiques adaptées, vecteurs d'inclusion, de bien-être et d'une meilleure santé.

PAR CHRISTOPHE MILAZZO

La réécriture du projet associatif global a permis à l'Adapei de consulter ses professionnels, familles et bénéficiaires. Parmi les besoins recensés, a émergé la demande d'activités physiques adaptées pour tous. Forte de ce constat, l'Adapei a fait du **développement du sport santé et bien-être dans ses structures l'un des six défis du projet associatif.**

DEUX PRIORITÉS POUR 2023

« C'est la première fois que le sport est intégré aussi clairement dans l'association », résume Alexandre Tavernier. L'ancien enseignant en activité physique adaptée (APA) de l'IME Le Prélion est récemment devenu conseiller technique sport santé de l'Adapei. Un poste nouveau qui va faciliter l'ouverture des portes, la création de liens entre les acteurs, les territoires et l'offre d'activité physique à tous.

Le sport santé doit être **un réflexe, inséré dans les projets d'établissement et aux projets personnalisés des bénéficiaires.** « Le but est d'avoir un suivi au-delà du sport. Il faut intégrer les familles, développer des partenariats avec des nutritionnistes... »

L'Adapei se concentrera cette année sur le pôle enfance. La pratique y est bien ancrée avec un enseignant APA diplômé dans chaque IME, des professionnels aux compétences précieuses sur lesquels l'Adapei va miser pour tous ses publics. L'autre priorité concernera le pôle médicalisation, ses FAM et MAS en lien avec le versant santé et les équipes paramédicales.

UN CONTEXTE FAVORABLE

« De très nombreux éducateurs ont une appétence pour le sport. Certains ont même des diplômes fédéraux. Il y a plein de choses qui se passent déjà », ajoute Alexandre Tavernier. Certains seront mobilisés dans le cadre de la loi du 2 mars 2022 qui prévoit la mise en place d'un référent sport dans chaque structure.

Les Jeux olympiques de Paris 2024 sont un autre atout. La labellisation « Génération 2024 » favorise les initiatives et rencontres avec des clubs ou des établissements scolaires orientés vers l'inclusion. « On peut croiser les points de vue, faire de la sensibilisation, développer des liens avec le milieu ordinaire. C'est la première fois que les portes s'ouvrent autant ! » ■

IME : Institut médico-éducatif / FAM : Foyer d'accueil médicalisé / MAS : Maison d'accueil spécialisée



Léa Thiroux

Sportive de haut niveau

Sportive de nature, Léa Thiroux démarre l'athlétisme à l'ABSA (Association bugiste de sport adapté) en 2015 afin de se dépenser. Rapidement, son entraîneur la met sur des skis de fond : une révélation.

Reconnue sportive de haut niveau, elle s'entraîne chaque jour, seule ou en club. « Je continue l'athlétisme pour me préparer, faire de l'endurance. » L'hiver, elle monte régulièrement sur les planches à Hauteville ou au Revard. L'été, elle alterne athlétisme et ski-roues. « Le sport me fait du bien. La clef pour réussir, c'est de s'entraîner dur. Ça demande des sacrifices et de la discipline. On doit faire attention à beaucoup de choses, sinon la performance baisse. En ce moment, j'essaie de reperdre du poids, car j'étais essoufflée sur les skis. » Malgré tout, elle a trouvé le bon équilibre entre sa vie sportive, professionnelle (elle a rejoint l'ESAT Les Biolattes en 2022) et personnelle. Pour gagner en autonomie, elle prépare son permis de conduire et envisage à terme de travailler en milieu ordinaire.

Après un passage par le pôle espoir, Léa a intégré le pôle France et a participé à de nombreuses compétitions avec succès : 24 titres nationaux, 2 médailles d'argent et 1 en bronze au niveau mondial. « Il va falloir investir dans une vitrine ! », s'amuse-t-elle. Elle se projette sans stress sur les échéances de mars : les championnats de France à Isola 2000 et du monde en Autriche. À bientôt 25 ans, elle pense continuer l'aventure un moment.

PÔLE ENFANCE

Les moyens de ses ambitions

Le sport est une tradition à Villereversure, à laquelle l'arrivée récente d'un enseignant APA va donner une nouvelle impulsion.

Après 15 jours, Aurélien Lourenço prend ses marques, s'imprègne des initiatives en place. « On a la chance d'avoir des éducateurs très motivés, tout le monde est dans la même dynamique. » Pour l'heure, le sport est organisé en fonction des groupes classe, mais l'IME et l'enseignant veulent proposer à la rentrée des activités par groupes homogènes sur les plans physiques et cognitifs. Mieux adaptées aux besoins, elles faciliteront les progrès.

Car le sport n'est pas qu'un passe-temps pour se défouler. Il est précieux alors que beaucoup d'adolescents à Georges Loiseau sont en surpoids. **Il améliore le bien-être, permet de canaliser ceux souffrant de troubles du comportement. Il est un outil pour travailler la motricité, la musculation, aider à se développer et à reprendre confiance.** « Les jeunes ont parfois besoin d'être poussés au début. Quand ils commencent à se prendre au jeu, ils sont demandeurs ! »

LA DIMENSION SANITAIRE

Aurélien Lourenço a aussi démarré une dynamique interdisciplinaire avec le pôle soins pour un accompagnement plus cohérent. Des bilans sont réalisés afin de mieux connaître l'état de santé et l'infirmière peut prescrire des séances individuelles, inscrites dans le projet du jeune. « Ce sont des ateliers apportant une aide directe par du renforcement musculaire, un travail sur l'équilibre, de la réadaptation... » ■



Karatéka à haut niveau pendant dix ans, Aurélien Lourenço souhaitait devenir professeur d'EPS, avant de se réorienter vers le métier d'enseignant APA. Avant Villereversure, il a travaillé deux ans en centre de rééducation. « J'avais à cœur de me diversifier, de travailler avec un public plus jeune. »

Un partenariat gagnant

Les interventions en MAS du CDSA (Comité départemental du sport adapté) mettent l'activité physique au service de tous pour des résultats probants.



À Meillonas, les séances démarrent par un temps convivial avant de passer sur des ateliers plus individualisés. Plus régulières, elles facilitent la progression des résidents.

Une fois par semaine, Eliott Chrétien-Lalloz, agent de développement et d'animation au CDSA, se rend à la MAS de Meillonas pour deux séances d'une heure avec une demi-douzaine de résidents. Ils travaillent la **motricité, la coordination, la mémoire à partir de parcours moteurs, de gym douce et de jeux variés**, en fonction de ce qui plaît. Des éducateurs sont présents pour favoriser les échanges tandis que deux bilans annuels sont organisés. À la MAS de Saint-Paul de Varax, les interventions sont mensuelles. « En amont, je discute avec le psychomotricien pour mieux connaître les participants. » Diverses, les séances d'une demi-heure sont construites selon les besoins. « Ça leur fait voir autre chose et ils se débrouillent mieux ensuite dans le quotidien. » ■



En pratique

Pourquoi ?

— Pour faciliter l'achat de proximité en restauration collective et dynamiser le tissu économique local.

Pour qui ?

- Professionnels publics ou privés en charge d'une mission de restauration collective : collèges, cantines scolaires, établissement médico-sociaux, restaurants d'entreprise, etc.
- Fournisseurs, producteurs et artisans du département : fermiers, bouchers, boulangers, coopératives, etc.

Comment ?

— Sur simple inscription sur www.agrilocal01.fr

Agrilocal01 Circuit court &

Agrilocal01 est un outil numérique qui permet aux acheteurs publics en charge d'une mission de restauration collective de s'approvisionner localement.

ENQUÊTE MATHILDE PALFROY

PHOTOS DANIEL GILLET & MATHILDE PALFROY

Issu d'un concept initialement pensé par les Départements de la Drôme et du Puy-de-Dôme pour approvisionner les collèges en circuit court, le dispositif Agrilocal s'est rapidement développé. Le réseau Agrilocal national regroupe aujourd'hui 38 départements adhérents. Depuis 2015, le Département de l'Ain encourage le recours à cet outil opérationnel et vertueux. « **Nous tenons à rapprocher l'offre et la demande, à développer des circuits alimentaires de proximité, à la fois pour mettre un terme aux aberrations logistiques et environnementales, et sensibiliser le plus grand nombre à la qualité nutritionnelle des aliments** », explique Florence Nicolas, chef de projet. Un pari réussi puisque le Département de l'Ain se maintient pour la troisième année consécutive premier contributeur national avec un chiffre d'affaires de 1,3 million d'euros en 2022.

Simplifier la commande publique locale

Agrilocal est le seul outil numérique au niveau national permettant un respect rigoureux des règles de la commande publique. La plateforme est accessible gratuitement à tous les services de restauration collective. Le dispositif part du besoin de l'acheteur, en lui offrant une visibilité instantanée des fournisseurs de proximité et de la disponibilité de leurs produits. Les fournisseurs reçoivent de leur côté l'information qu'un marché public est émis par un établissement recherchant tel produit et tel volume. Ce sont eux qui répondent, en fonction de leur volume de production

et de leur intérêt économique, et qui fixent leur prix. Ce fonctionnement apporte aux acheteurs une connaissance globale et fine de l'offre alimentaire locale présente sur le territoire, quels que soient la filière ou les critères de qualité des produits.

« *Le logiciel est très facile d'utilisation et c'est très pratique. On a bénéficié d'un très bon accompagnement* », témoigne Jean-Louis Longère, chef cuisinier de l'Ehpad de Châtillon-sur-Chalaronne qui utilise Agrilocal depuis bientôt deux ans. « *Par rapport à de gros groupements de marchés, Agrilocal permet de facilement cibler des produits proches et qualitatifs. Maintenant nos producteurs sont majoritairement situés dans un rayon de 50 km.* » Le marché peut être conclu en gré à gré, c'est-à-dire pour une seule commande, ou être pérennisé sur 6 ou 12 mois, selon la fréquence et le volume souhaités. « *Je préfère être sur un contrat pérenne que sur du ponctuel avec les fournisseurs dont nous sommes satisfaits, c'est plus pratique au niveau de la gestion des commandes* », explique Jean-Louis Longère.

Soutenir les petits producteurs

Pour les 250 agriculteurs et artisans inscrits à ce jour, Agrilocal01 apporte une solution nouvelle et de nouveaux débouchés commerciaux. L'efficacité d'Agrilocal est également louée du point de vue des producteurs : « *Je reçois un mail et en trente secondes je peux répondre à un appel d'offres sans lourdeur administrative. Parfois je réponds même à des appels d'offres depuis mon tracteur* », s'amuse Bertrand



Jean-Louis Longère, chef cuisinier de l'Ehpad de Châtillon-sur-Chalaronne, a été formé à l'utilisation d'Agrilocal en une demi-journée. Il utilise le logiciel quotidiennement pour les commandes de produits frais.

restauration collective

Landré, gérant de l'exploitation laitière La ferme Désiris. Ce fournisseur confirme qu'Agrilocal lui a permis de pouvoir accéder à de nouveaux marchés, de largement développer sa clientèle, et que le système de commande pérenne est très pratique pour mieux prévoir et adapter le volume de sa production.

Tous les producteurs et fournisseurs installés dans l'Ain peuvent référencer leur production auprès d'Agrilocal01. L'inscription et l'accompagnement sont réalisés en partenariat avec Chambre d'agriculture de l'Ain et la Chambre des métiers. « En déployant Agrilocal sur l'ensemble du territoire, le Département peut à la fois soutenir les agriculteurs, artisans et entreprises aindinoises, et favoriser des repas de qualité, une traçabilité des produits. Agrilocal01 est un vrai projet collectif qui mobilise les acteurs du territoire et qui permet de dynamiser tout un secteur économique, environnemental et social de notre département », résume Florence Nicolas.



En plus des ateliers et animation, le Département conçoit des cadeaux et goodies pour sensibiliser les citoyens usagers de la restauration collective à l'importance de l'origine et de la saisonnalité des produits.

Les collèges comme le collège Georges Sand à Pont-de-Vaux sont les acheteurs les plus nombreux à utiliser Agrilocal01.



Améliorer la qualité des repas collectifs

Début 2023, près de 190 acheteurs sont inscrits sur Agrilocal01. Il s'agit essentiellement de services de restauration scolaire, dont majoritairement des collèges, d'Ehpad et de MFR (Maisons familiales rurales). Le Département s'efforce de faire connaître l'outil et d'en développer l'usage dans d'autres sites de restauration collective. Le Parc des oiseaux est ainsi devenu un acteur important sur la plateforme et propose une restauration de qualité issue de nombreux produits locaux à l'ensemble des visiteurs. Agrilocal est également accessible aux acteurs privés, le Département visant tout particulièrement dans ce cadre la restauration d'entreprise.

« L'utilisation d'Agrilocal a pour effet d'améliorer la qualité des produits proposés à nos résidents. Cela s'observe à table : **on s'aperçoit qu'avec de bons produits, les assiettes sont vides en fin de repas** », remarque Jean-Louis Longère qui achète pour

l'Ehpad public La Montagne une large gamme de produits : fruits, légumes, viandes, poissons, produits laitiers, pâtes, etc.

Outre le soutien économique aux acteurs alimentaires du territoire et l'intérêt environnemental évident du dispositif, Agrilocal01 est de plus un outil de communication. Des temps d'animation, de l'affichage ou encore des rencontres entre professionnels visent à valoriser la qualité des approvisionnements et à mettre en lumière l'engagement des établissements. De nombreux événements ont ainsi lieu tout au long de l'année comme des ateliers, jeux ou visites d'exploitations. L'Ehpad de Châtillon organise par exemple un marché de producteurs au sein de son établissement, tous les ans, en octobre, à destination des résidents et de leurs proches. Une bonne occasion d'apporter de la lisibilité sur le travail effectué dans les petites exploitations comme en cuisine, mais aussi des moments de rencontres et d'échanges qui enrichissent le territoire, ses habitants et ses acteurs. ■



INTÉGRATION
DES RECRUES

La nouvelle donne
du recrutement

- Diversité des profils
- Importance des savoir-être

Du tutorat pour une arrivée
mieux accompagnée

- Systématisé depuis 2018
- Travail en binôme sur 2 jours minimum et jusqu'à une semaine selon les besoins
- Au terme de la période : bilan et axes d'amélioration
- 2 ou 3 tuteurs fixes, formés par secteur

En 2023, des formations
pour les nouveaux embauchés

- Plus réactives
- Plus mobiles
- Plus souples

Adapa
4 rue Tony Ferret
01000 Bourg-en-Bresse

Tél. 04 74 45 51 70
www.adapa01.fr



De suite
en
confiance

FORMATION DES NOUVEAUX SALARIÉS



La solidarité et l'entraide dans l'équipe sont très prégnantes à Saint-Étienne-du-Bois. Deux mois après son arrivée, Virginie Juyaux (à droite) s'y sent à sa place : « L'ambiance et le soutien qu'il y a ici m'ont beaucoup aidée. »

Mieux intégrer pour mieux fidéliser

L'Adapa tend la main à ses nouveaux salariés. Intervenir chez des bénéficiaires, ça s'apprend ! L'association les accompagne dans leur parcours d'intégration pour leur donner les clefs du métier et améliorer les prises en charge.

PAR CHRISTOPHE MILAZZO

Virginie Juyaux a toujours eu la fibre de l'accompagnement et du lien avec les autres. Assistante d'éducation auprès d'enfants en situation de handicap pendant quatorze ans, elle décide de se reconverter. « Au départ, je ne pensais pas être capable de travailler avec des personnes âgées. Un jour, j'ai vu une annonce pour l'Adapa et je me suis dit "pourquoi pas ?" Je m'occupais de mes parents qui ont l'âge des bénéficiaires. » Elle se lance puis rejoint officiellement l'Adapa le 29 novembre 2022.

RASSURÉE ET EN CONFIANCE

Comme toutes les nouvelles recrues, elle débute pendant **trois jours en binôme et travaille aux côtés de deux tutrices qui la mettent en confiance.** « Le tutorat m'a rassurée, car on rentre dans l'intimité de personnes différentes et on ne sait pas forcément comment s'y prendre. »

Avec Karine Bourdon, le courant passe tout de suite. « Virginie est avenante, a un bon contact avec les bénéficiaires et avait de l'expérience. Je n'ai pas eu besoin de lui expliquer grand-chose ! Je ne suis pas là pour dire aux nouveaux

comment faire, mais pour **les observer, les guider, les conseiller. Le but est qu'ils prennent des initiatives.** Ensuite, chacun a sa façon de travailler. » Une attitude que Virginie Juyaux a particulièrement appréciée : « On se sent tout de suite en confiance. »

DE BONS PÉDAGOGUES

À l'Adapa depuis dix ans, Karine Bourdon travaille sur plusieurs secteurs. Très impliquée dans l'aide à la personne, elle intervient auprès de publics très variés. Cette grande capacité d'adaptation est un atout pour cette tutrice de longue date. « **Ça me fait plaisir de leur apprendre des choses, de transmettre mon savoir-faire.** On leur apprend à être autonomes, discrets. Si un salarié ne sait pas faire ou est réticent à faire quelque chose, on prend du temps pour lui expliquer. Mon but est de les former au mieux pour qu'ils restent ! » Esprit d'équipe oblige, Karine Bourdon maintient les liens après la période de tutorat. « On se revoit, je prends des nouvelles et ils peuvent m'appeler n'importe quand.

En cas de besoin, il vaut mieux demander un conseil. » ■



Virginie Juyaux



Karine Bourdon

Un accompagnement continu pour les recrues

Face aux enjeux de recrutement que traverse le secteur, l'Adapa agit pour favoriser la fidélisation depuis l'entretien jusqu'à la formation en passant par le tutorat.

Ces dernières années, le rapport à l'emploi a évolué sur fond d'importantes difficultés de recrutement. Par conséquent, le profil des nouveaux candidats est varié et beaucoup d'entre eux ne sont pas formés à l'aide à domicile. « Il n'y a pas de science exacte dans le recrutement » pense Rafir Bensayour, chargé des ressources humaines à l'Adapa. « Ce n'est pas forcément évident de repérer les bons candidats. C'est un mélange de ressenti et de **recherche des savoir-être : la bienveillance, le sens du relationnel, le respect...** » L'intégration débute dès l'entretien où le lien hiérarchique s'installe. Les attentes, le fonctionnement sont présentés. Problème : le métier restant mal connu, il n'est pas aisé de rendre concrètes toutes les réalités du terrain en entretien.

ESSAYER POUR L'ADOPTER

Pour simplifier les débuts des recrues et les fidéliser, l'Adapa a systématisé un processus d'intégration depuis 2018. Il démarre par deux jours minimum de travail en binôme avec un tuteur pour aiguiller et mettre en confiance. « Il est là pour expliquer, évaluer le nouveau salarié dans sa prise de décision, montrer le

bon positionnement professionnel », explique Rafir Bensayour. Au terme de ces quelques jours, des axes d'amélioration peuvent être proposés. Depuis 2022, l'Adapa accompagne ses tuteurs en dispensant des formations internes pour affûter leur expertise, notamment sur les attitudes et limites professionnelles (confidentialité, tenue vestimentaire, débiter/terminer une intervention, comportement au domicile...). « L'objectif de la fonction de tuteur est aussi de développer d'autres compétences pour rendre le métier plus attractif tout comme nous le faisons avec nos équipes à responsabilités élargies. »

UNE NOUVELLE LOGIQUE DE FORMATION

Après le recrutement et le tutorat, la formation est le troisième atout pour fidéliser les nouveaux salariés. L'association dispose d'un plan de développement des compétences aux objectifs précis et adaptés à des besoins en évolution. Cette année, elle va notamment réajuster la formation des nouveaux embauchés. Elle sera plus courte que les quatre jours actuels et interviendra dans les trois mois suivant l'embauche avec pour but de donner le **bagage essentiel** pour débiter sereinement leur parcours. Ces formations seront aussi plus **fréquemment décentralisées et plus souples**. ■



Pour Rafir Bensayour, l'ambition du tutorat est de donner sa chance à tous, de renforcer le sentiment d'appartenance et d'améliorer la qualité des interventions.



3 QUESTIONS À

Edwige Pommier

RESPONSABLE DE SECTEUR

Comment sont construits les binômes ?

Ils sont pensés en fonction du secteur de la recrue pour qu'elle soit formée chez ses futurs bénéficiaires. Il faut aussi que l'agenda des interventions soit adapté pour s'y rendre en binôme.

En quoi le tutorat est-il important ?

La plupart de nos salariés ne sont pas diplômés dans l'aide à domicile. Faire l'entretien chez soi et chez un bénéficiaire dont il faut respecter l'intimité est très différent ! Pour moi, il est essentiel que tout nouveau salarié ait une période en binôme pour ne pas arriver perdu chez des bénéficiaires qui ont tous leurs spécificités. Prendre le temps d'expliquer est enrichissant. Certaines situations sont complexes, surtout pour les actes techniques, et il y a tous les aspects hors intervention (agenda, téléphone...) à comprendre. Pour une responsable de secteur, avoir une tutrice dans l'équipe est un atout, car elle aura beaucoup d'expérience professionnelle. Elle permettra au nouveau salarié de tout de suite connaître quelqu'un dans l'équipe, d'y être intégré et d'avoir une personne sur qui s'appuyer.

Que se passe-t-il après la période ?

Je fais un bilan avec le tuteur. S'il y a des problèmes, on peut remettre un peu de tutorat. Je fais aussi un point avec la recrue, renouvelé après quinze jours et un mois.



PRÉVENTION

Chiffres clés

- 100 % des salariés sont acteurs de prévention
- 1 099 bénéficiaires en janvier 2023
- Plus de 40 messages d'information prévention ; 1 réunion bimensuelle des équipes ÉTOILE
- Pour 2023, 26 messages « Les jeudis de la prévention » programmés, un parcours d'intégration adapté et personnalisé.

Ain Domicile Services

Tél. 04 74 21 42 52
contact@ain-domicileservices.fr
www.ain-domicileservices.fr

Une culture de l'accompagnement personnalisé

Créer une équipe bienveillante au service des bénéficiaires à domicile s'impose comme un axe essentiel de la politique d'Ain Domicile Services. Cette nouvelle organisation s'évertue à prendre en compte l'ensemble des parties prenantes, les collaborateurs et les besoins du bénéficiaire. L'isolement des salariés, l'autonomie et les responsabilités accrues, l'accompagnement au jour le jour des bénéficiaires rendent la politique de prévention essentielle pour l'association.

PAR BÉNÉDICTE LIMON

C'est une véritable culture associative qui insuffle toute l'organisation d'Ain Domicile Services : mêler qualité de service au public et qualité de vie au travail. « *Nous avons adapté notre organisation et nos méthodes de travail pour garantir aux bénéficiaires la qualité et la continuité du service tout en préservant la qualité de vie et les conditions de travail de nos salariés. L'objectif était de mettre en place une équipe bienveillante autour du bénéficiaire en donnant à nos collaborateurs les outils pour bien agir pour eux et dans l'exercice de leur fonction en valorisant le travail en équipe* » analyse Grégory Bomuat, directeur de l'association. Car tout est lié. Le bien-être et la formation des intervenants à domicile permettent une qualité d'accompagnement optimale pour les bénéficiaires. Pour y parvenir, un dispositif articulé autour de trois axes a été mis

en place : le projet ÉTOILE*, un parcours d'intégration nommé Pasadom'i et la prévention des risques professionnels.

UN TRAVAIL D'ÉQUIPE DANS LA CONCERTATION ET L'ÉCHANGE

Depuis 2021, l'organisation de travail a été entièrement revue via le projet ÉTOILE. Ce dernier a pour but de créer une équipe d'intervenants autour du bénéficiaire, qui interagissent pour permettre une meilleure connaissance des besoins et habitudes de vie pour une parfaite adéquation à chaque situation. Objectif : un partage d'informations pour un accompagnement sur mesure, évolutif, qui place le bénéficiaire au cœur du dispositif et fédère les intervenants au domicile.

Les intervenants sont des veilleurs en première ligne au domicile des bénéficiaires, cette remontée d'informations facilite l'adaptation de l'accompagnement.

Autre avantage, les membres de l'équipe peuvent s'organiser facilement pour adapter leur planning en cas de besoin ponctuel à gérer. L'organisation en petit groupe facilite aussi le calage des congés de chacun pour que le bénéficiaire n'ait pas de changements dans son accompagnement. Les intervenants travaillent en concertation lors de réunions autonomes tous les quinze jours. Ces points de situation permettent de co-construire des solutions, d'échanger les bonnes pratiques, des conseils entre collègues. Des temps d'échanges qui valorisent la mission de chacun dans le dispositif. Un compte-rendu écrit permet de remonter les informations importantes au responsable de secteur.

« *L'objectif est d'avoir une équipe autonome d'intervenants qui trouvent ensemble les solutions adéquates à partir de leur expérience de terrain* », souligne Stéphanie Henry Dit Guillaumin, assistante de secteur et accueil, élue CSE et ancienne aide à domicile. ■

* Lire par ailleurs l'article dans le n° 106 d'Interaction, avril 2021, p. 28-29.



De gauche à droite, Stéphanie Henry Dit Guillaumin, Amandine Valette et Solène Koch.

Former pour bien accompagner

Bien formés et informés, les aides à domicile sont dotés des bonnes pratiques et postures professionnelles. Leur rôle s'étend également à la remontée d'informations terrain.

Afin d'ajuster au mieux les équipes aux besoins des usagers de chaque secteur d'intervention, le recrutement, l'intégration et la formation sont intégrés dans un dispositif dédié nommé Pasadom'i. Il vise à s'adapter aux particularités du secteur de l'aide à domicile mais aussi à chaque collaborateur en lui apportant la formation adéquate afin qu'il puisse disposer de toutes les compétences professionnelles nécessaires, telle que l'utilisation de matériel d'aide aux transferts ou les gestes de premiers secours.

Amandine Valette, en charge de sa mise en place, propose un parcours d'intégration personnalisé à chaque nouvelle recrue et le réévalue régulièrement. Le choix des candidats s'attache en premier lieu au savoir-être. La formation s'attache ensuite au savoir-faire pour répondre aux besoins du moment et du secteur d'intervention concerné. Pour chaque

candidat potentiel, Amandine Valette prend le temps d'analyser soigneusement tous les freins à un éventuel recrutement pour établir un accompagnement sur mesure grâce à un travail en réseau avec les partenaires et les acteurs locaux. L'objectif ? Privilégier les motivations et une posture d'accompagnement, proposer des solutions facilitatrices pour mener à bien la mission. Exemple : « *J'avais une candidate intéressante et motivée pour un secteur urbain mais qui n'avait pas de voiture pour se déplacer. Nous avons étudié ensemble son souci de mobilité. Un vélo électrique dont nous prenons en charge une partie de la location a résolu le problème !* »

Sur le terrain, la formation se poursuit en binôme. « *Les intervenants sont les premiers lanceurs d'alerte par le regard quotidien qu'ils ont sur leurs bénéficiaires. Ils sont formés pour détecter les signaux faibles indiquant une dégradation de l'état de santé physique ou psychique.* » ■



Acteurs de la prévention

Solène Koch, chargée de mission « prévention des fragilités », informe régulièrement tous les salariés pour les sensibiliser aux bons gestes et postures face aux risques professionnels pour se protéger et protéger le bénéficiaire. Les sujets abordés sont multiples : du dépistage et de la prévention des cancers jusqu'aux explications pédagogiques pour solliciter la prime carburant, des mesures anti-Covid au numéro d'écoute psychologique gratuit Pros-Consulte, etc.

« Les jeudis de la prévention » en place depuis janvier 2023 permettent une information

régulière et qualitative à destination de tous les salariés.

ÉQUILIBRE VIES PERSONNELLE ET PROFESSIONNELLE

« *Dans les métiers d'aide à domicile, les attentes des salariés ont fortement évolué ces dernières années, analyse Agathe Jeannin, responsable du pôle Développement et innovations. Il faut donc aussi adapter l'organisation du travail pour permettre le droit à la déconnexion.* » Le projet ÉTOILE garantit aux intervenants chaque semaine une demi-journée de repos. Une demi-journée d'astreinte

est également planifiée, permettant d'assurer ainsi la continuité de service. Les astreintes s'appliquent à l'ensemble des salariés, les intervenants à domicile comme les administratifs; les temps de repos sont ainsi respectés et la continuité des accompagnements assurée.

Le dispositif global autour de la prévention, déployé par Ain Domicile Services avec la mobilisation permanente de l'ensemble des acteurs, offre ainsi en permanence un environnement parfaitement adapté et personnalisé à chaque bénéficiaire. ■



SÉCURITÉ

Le dispositif RSPI :
points clefs

- Un axe majeur des actions de prévention menées par la MSA permettant un accompagnement dans la construction ou l'extension de bâtiments.
- Une aide concrète mise en œuvre dans le cadre des actes de prévention (exploitants non salariés) ou des contrats de prévention (exploitants employeurs).
- Le financement de la prestation d'un ergonome et des subventions pour l'achat de nouveaux matériels et équipements.

MSA Ain-Rhône

Tel. 04 74 45 99 90
social@ain-rhone.msa.fr



Un regard
extérieur
bénéfique

SANTÉ, SÉCURITÉ ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL



Le gérant de Fraisochamps, un architecte, un ergonome et les salariés ont réfléchi ensemble au projet de réaménagement du magasin avec Estelle Leibundgut, conseillère en prévention de la MSA chargée d'accompagner le projet. L'objectif : faciliter le travail des employés et leur éviter les postures pénibles.

Améliorer les conditions de travail

Fortement investie pour préserver la santé et la sécurité au travail, la MSA Ain-Rhône accompagne les exploitants agricoles souhaitant faire construire ou rénover des bâtiments professionnels.

PAR MATHILDE PALFROY

Les conseillers en prévention des risques de la MSA interviennent directement dans les entreprises et proposent des solutions pour améliorer les conditions de travail des exploitants et de leurs salariés. L'accompagnement à la réhabilitation et à la construction de bâtiment « Réussir son investissement » (RSPI) est récent et commence à montrer son efficacité. Le dispositif concernait au départ uniquement le secteur viticole et l'installation de chai. Il été élargi en 2016 à toutes les autres filières. 45 entreprises ont à ce jour pu en bénéficier.

AGENCEMENT ET MATÉRIEL ADAPTÉS

Les conseillers étudient le projet ainsi que son financement, en tenant compte des priorités fixées par l'exploitant, mais également de l'analyse des processus et situations de travail au sein de l'entreprise. « Les entreprises disposent de plans techniques et esthétiques, mais souvent la question du travail n'est pas considérée par les architectes. Dans le cadre de notre accompagnement, nous leur proposons de les assister. Nos conseillers interviennent gratuitement et nous finançons la prestation d'un ergonome », explique Matthieu Danguin, responsable du service Santé et sécurité au travail. Trajets, port de charges, postures,

qualité et praticité des équipements, tout est précisément étudié par des professionnels. L'objectif : améliorer la santé et la sécurité au travail avec un meilleur agencement, une organisation bien pensée et du matériel adapté.

OPTIMISER SON BUDGET

Pour l'année 2022, « la MSA Ain-Rhône a consacré 682 000 € à la santé sécurité au travail pour financer ses actions de prévention des risques professionnels et de santé », souligne Brigitte Cormorèche, présidente du Comité de protection sociale des non-salariés. S'agissant d'un acte de prévention, l'accompagnement RSPI s'adresse à tous les exploitants agricoles. Ceux qui emploient des salariés peuvent bénéficier d'un contrat de prévention plus global, incluant des conseils ciblés pour construire ou rénover un bâtiment, mais également un appui financier pour acquérir du matériel ergonomique susceptible de soulager ou faciliter le travail des équipes. À ce titre, Matthieu Danguin précise que des suggestions de réorientation de budget sont parfois proposées. « On fonctionne par gestion de priorité. Mieux vaut privilégier des bâtiments potentiellement moins esthétiques, mais plus fonctionnels et plus sécurisés pour les salariés. » ■

TÉMOIGNAGE

Un magasin fraîchement réaménagé

Dominique Balouzet, responsable de l'entreprise Fraisochamps à Thil, a bénéficié du dispositif RSPI pour l'extension et le réaménagement de son espace de vente. L'accompagnement a démarré en juin 2016, pour perfectionner les plans prévisionnels, et a pris fin trois ans plus tard, à l'ouverture du nouveau magasin.

UN ACCOMPAGNEMENT SUR-MESURE

Un travail de fond a été mené par Estelle Leibundgut, conseillère en prévention de la MSA, et Julie Becat, ergonome. Les salariés concernés ont été dès le départ associés à la réflexion avec le chef d'entreprise. Durant neuf jours, tous les points défaillants impactant la qualité de vie au travail ont été relevés (mauvaise isolation des locaux, postures inadaptees en caisse, circulation des clients compliquée, manque de plans de travail, banque de froid mal située, point d'eau difficile d'accès, etc.). « On a beaucoup travaillé sur l'aménagement des chambres froides et sur les arrivées de produits », explique Estelle Leibundgut. « Dans les premiers plans, ce n'était pas pratique, pas fonctionnel et au final le bâtiment a été agrandi comme le souhaitait M. Balouzet, mais différemment de ce qu'il avait envisagé. » À l'issue des travaux, les conseillers sont revenus sur place pour faire le point. « On vient toujours voir une fois les installations ter-

minées ce qui a bien ou mal fonctionné par rapport à nos prévisions, s'il y a ou non des choses à reprendre. Durant cette dernière étape, on peut aussi aider l'exploitant à la prise en main de ses nouveaux équipements. »

UNE PRISE DE CONSCIENCE

Dominique Balouzet était conscient de la majorité des problématiques, mais estime que l'œil extérieur et avisé des spécialistes a été précieux pour appréhender l'agencement du magasin de manière globale et mieux considérer ses salariés. « Tout ce travail était important et se révèle très bénéfique. Il y a des choses qu'on n'aurait pas faites sans l'accompagnement de la MSA, des points cruciaux sur lesquels on n'aurait pas ou moins travaillé. Surtout, il a été l'occasion d'une vraie prise de conscience de la problématique de la pénibilité au travail. Maintenant, quand on met en place des choses, on en tient compte », témoigne-t-il. « Au début, c'est difficile. On peut avoir l'impression de perdre son temps ou de réaliser des dépenses inutiles, mais au final on ne perd ni son temps ni son argent à prendre la prévention en compte. En optimisant, finalement, on récupère le surcoût sur le long terme. Ce n'est pas chiffrable, mais ça amène de la performance au-delà de la santé des salariés et, pour le chef d'exploitation, ça donne une vision à long terme. » ■

Un projet mené sur 3 ans

Été 2016 - hiver 2017

Mise en œuvre et suivi du projet

État des lieux avec le chef d'entreprise, les salariés et les conseillers, puis sur plans en lien avec les architectes et le maître d'œuvre.



Hiver 2018-2019

Réalisation des travaux

Le magasin Fraisochamps est agrandi et son intérieur est totalement réorganisé grâce à ce nouvel espace disponible.



Printemps 2019

Un magasin plus pratique

Des conditions de travail améliorées : placement plus judicieux des chambres froides, stockage mieux pensé, meilleure circulation dans les espaces, encaissement plus fluide et présence d'une climatisation.



3 QUESTIONS À

Alexandre Faes

ADMINISTRATEUR MSA & PRÉSIDENT DU COMITÉ DE PROTECTION SOCIALE DES SALARIÉS

Qu'est-ce que le service santé et sécurité au travail ?

Notre service est constitué de médecins du travail, d'infirmiers, de conseillers en prévention et d'assistants administratifs. Nous intervenons dans les entreprises en relation avec les exploitants pour prévenir des risques spécifiques liés aux particularités du monde agricole comme de risques liés au travail plus généraux. Nous menons en parallèle des actions individuelles auprès des salariés dans le cadre de leur suivi médical réglementaire et pour la prise en charge de souffrances au travail particulières.

Quelles sont les actions majeures menées en matière de prévention ?

Une large part de nos actions consiste à accompagner les entreprises pour remplir le DUER (document unique d'évaluation des risques), dans leurs projets d'investissement, et via de nombreuses formations de prévention des risques professionnels. La MSA intervient également en amont, à destination des jeunes dans le cadre de leurs parcours de formation. Par ailleurs, en plus des actions déjà en place, nos conseillers continuent de faire avancer la prévention en développant de nouveaux dispositifs et formations.

Un exemple d'action préventive récemment mis en place ?

Nos formations sur les outils coupants ont été très suivies et très appréciées des professionnels. Nous avons observé pour les salariés exerçant dans les secteurs de la viticulture et de l'arboriculture de fréquents problèmes articulaires. Nos formations comme celle d'affilage des sécateurs offrent des méthodes d'utilisation des engins dont l'impact est important pour prévenir et limiter l'apparition des troubles musculaires squelettiques.



MAISONS RELAIS
PENSIONS DE FAMILLE

Chiffres clés

- 4 pensions de famille dans l'Ain
- 24 places à Ambérieu
- 26 places à Oyonnax
- 16 places à Saint-Genis-Pouilly
- 24 places à Viriat (résidence accueil pour les personnes souffrant de troubles psychiques stabilisés)
- 88 logements au total
- 274 logements programmés pour Auvergne-Rhône-Alpes dans le plan quinquennal de l'État Logement d'abord

Alfa3a - siège social
14 rue Aguéant
01500 Ambérieu-en-Bugey

Tel. 04 74 38 29 77
www.alfa3a.org



Des
animations
communes

PENSIONS DE FAMILLE : ACCOMPAGNER LES PLUS FRAGILES



Les résidents se retrouvent régulièrement pour partager des animations comme ici la préparation d'un repas à la pension de famille Sœur Emmanuelle de Saint-Genis-Pouilly.

Comme dans un cocon familial

Les pensions de famille sont des structures à taille humaine comportant des logements privatifs, des espaces collectifs et un accompagnement personnalisé. Le cadre rassurant et de qualité permet à chaque résident de se reconstruire à son rythme.

PAR **BÉNÉDICTE LIMON**

Les pensions de famille accueillent sans limitation de durée des personnes aux faibles ressources financières, en situation d'isolement ou d'exclusion lourde et dont la situation sociale et psychologique, voire psychiatrique, rend impossible un accès à un logement ordinaire, sans qu'elles relèvent toutefois de structures d'insertion de type CHR^S*. Elles peuvent compter sur la présence d'une équipe de professionnels ayant une qualification et une expérience reconnue dans le domaine social, de l'insertion, de la gestion locative et de l'animation. Un accompagnement au quotidien leur est proposé sur la santé, l'accès aux droits, la vie quotidienne, etc. Des activités et sorties socio-culturelles sont organisées tous les jours avec l'équipe de professionnels. « On ose par exemple aller à la piscine », précise Ahmed Latrèche, coordinateur des pensions de famille, responsable de la résidence Roberte Bergeron (Oyonnax). Un séjour d'été et des animations communes sont aussi programmés chaque année pour l'ensemble des résidents des quatre pensions de famille de l'Ain qui se retrouvent ainsi régulièrement.

DONNER DES REPÈRES

Pour Stéphane Grassy, en contrat d'apprentissage de moniteur éducateur à la pension de famille Roberte Bergeron d'Oyonnax, c'est une évidence : « Les pensions de famille permettent aux résidents de vivre chacun dans son "chez soi" tout en n'étant pas seul. Nous sommes là pour eux, pour les accompagner dans leurs démarches personnelles. S'ils n'étaient pas ici, certains seraient isolés, peut-être même sans domicile fixe. Nos structures permettent donc de lutter contre l'exclusion. Grâce à elles, le nombre de personnes en grande précarité est moins important ». L'État veut d'ailleurs développer celles-ci dans le cadre du plan quinquennal Logement d'abord. Alfa3a s'inscrit pleinement dans cet objectif, profitant de l'ouverture de chaque nouvelle pension pour améliorer la qualité des logements, des espaces communs et répondre encore mieux aux besoins exprimés par des résidents. « Nous avons par exemple créé un espace bibliothèque plus intimiste à Viriat, détaille Véronique Leteneur, directrice du pôle Stratégie immobilière et développement. Et d'autres pensions sont déjà en projet à Valselhône, Belley ou Ferney-Voltaire. » ■

* Centre d'hébergement et de réinsertion sociale

Travailler ensemble

« Chaque pension de famille garde son autonomie de fonctionnement, explique Emmanuel Maître, directeur du pôle Habitat, mais le projet commun inter-maisons relais nous donne le cadre général ». Objectif ? Harmoniser les pratiques pour l'accueil des résidents et le travail avec les partenaires. « Chaque nouveau projet immobilier nous donne aussi l'occasion d'améliorer la qualité du bâtiment et des équipements en tirant les leçons de nos précédentes réalisations, analyse Véronique Leteneur, directrice du pôle Stratégie immobilière et développement. Car la qualité de la construction des pensions de famille a un impact direct sur la qualité de la vie collective au sein de la résidence. »

Le programme des animations d'été, commun aux quatre pensions de famille, est aussi élaboré en concertation avec l'ensemble des résidents des différentes pensions qui peuvent ainsi se rencontrer et partager de bons moments ensemble.

TÉMOIGNAGES

Donner un coup de main

Christophe, 50 ans, a connu la rue à 25 ans. Après quelques années à la pension de famille d'Oyonnax, il vit maintenant dans la résidence accueil de Viriat depuis juillet 2021 où il est très investi. « Je suis content d'avoir des activités (sorties, marches, cuisine, visites), raconte-t-il. Je fais beaucoup de choses pour tout le monde avec Corinne [la responsable], Sylvie [éducatrice] et Zohra [la maitresse de maison] :

sortir les poubelles collectives, préparer le café aux autres, aller en déchetterie, aider au ménage des locaux, arroser le jardin et les fleurs, faire bouger les autres (danser, blaguer, rire). Depuis mai dernier, je vais tous les mercredis "aux palettes", avec l'association Éco Solid'Ère. J'ai appris le travail du bois et en équipe. Je me suis rendu compte que je pouvais faire plein de choses nouvelles car avant je buvais beaucoup. Je m'occupe aussi du jardin à l'association Addictions France. Maintenant je pense à travailler. Je vais faire un stage d'une semaine en ESAT à la ferme Dienet ORSAC en mars » se réjouit-il. Il a aussi déposé une demande pour retrouver un logement plus grand ailleurs en ville pour mieux accueillir sa famille. ■



Christophe

C'est un tremplin

Paul habite depuis 9 ans à la pension de famille Gabriel Rosset d'Ambérieu. « J'ai aimé retrouver un toit lorsque je dormais encore dans ma voiture, se souvient-il. Certains résidents aujourd'hui font partie de ma famille de cœur. À mon arrivée, je participais souvent aux activités, ça me changeait les idées. Mais au fil des années j'ai repris le travail donc j'avoue ne plus y participer. Ma plus belle réussite ? Avoir arrêté l'alcool depuis deux ans et m'être remis à dessiner et à travailler ! Ici, c'est un point de passage, un tremplin ! » ■



Paul

Sortir le nez dehors

« En logement autonome, je me serais laissé aller, je me serais enfermée sur moi-même. La vie collective (le café, le groupe, l'équipe...) m'a permis de sortir le nez dehors et d'aller vers les autres », reconnaît Jocelyne, 56 ans, depuis 13 ans à la pension de famille Roberte Bergeron à Oyonnax. La présence d'une équipe éducative me rassure au quotidien. » ■



Jocelyne



3 QUESTIONS À

Laurent Harmel

PREMIER ADJOINT À LA VILLE D'OYONNAX, DÉLÉGUÉ À LA POLITIQUE SOCIALE ET À LA SANTÉ

La pension de famille est-elle un modèle à développer ?

Grâce à Alfa3a, la Ville dispose d'un parcours résidentiel/d'hébergement social complet.

Tous ces dispositifs étayés par des professionnels de terrain qui ont l'habitude de travailler ensemble permettent de résoudre une multitude de cas complexes en offrant des solutions rapides et construites. Les réponses se font toujours de manière collégiale et chacun des partenaires se met au service de l'intérêt de l'usager.

Nous attendons avec impatience de mesurer positivement l'installation de notre CLSM* piloté par Marina Peuvergne, poste cofinancé par le CPA et l'ARS.

Comment travaillez-vous avec la pension de famille Roberte Bergeron ?

L'installation du CLSM a permis aux professionnels de la pension de famille de s'inscrire dans la commission « Cas complexes logement et santé mentale ». Le fait que notre CCAS se soit enrichi de deux travailleurs sociaux nous permet de travailler avec la pension sur des demandes de relogement via le SIAO** (115).

Lors de l'organisation de mises à l'abri de femmes suite à des violences conjugales, elle a toujours su proposer des solutions d'accompagnement et ce, malgré des délais très contraints.

Les résidents sont-ils des citoyens comme les autres ?

Tout à fait. L'accompagnement social nécessaire à un état de fragilité temporaire ou permanent va permettre à ces usagers non seulement de mobiliser l'ensemble de leurs droits mais aussi, ce qui me semble être une particularité oyonnaxienne, de s'inscrire de façon active dans la vie de la cité. Des résidents sont devenus bénévoles dans le CAQO (Coordination des animations des quartiers d'Oyonnax), le Téléthon, les associations caritatives,...

* Conseil local de santé mentale
** Service intégré d'accueil et d'orientation

En plus



Virage numérique

Ain Domicile Services est engagée dans le virage numérique au service de la qualité de travail et de la sécurisation des données, permettant également à chaque bénéficiaire d'accéder à son espace santé. Les équipes administratives, premières à utiliser ces nouveaux services sécurisés, sont accompagnées et formées. Un parcours complet de formation à la prévention numérique est mis en place avec l'appui de l'ARS AURA* et du GCS** SARA avant le déploiement de ces nouveaux outils.

* Agence régionale de santé Auvergne Rhône-Alpes

** Groupement de coopération sanitaire

Questions de masculinité

Psychologue de formation, Goran Tonev a travaillé comme intervenant puis, bénévole aux Points info emploi de la communauté d'agglomération de Bourg-en-Bresse, il a rejoint l'effectif salarié en tant que conseiller réseau emploi. En parallèle, il s'est formé à l'analyse transactionnelle.

Aujourd'hui, son idée première est devenue réalité : il a ouvert en janvier un cabinet en libéral. Outre les consultations pour ados, adultes et couples,

il souhaite créer un espace de parole mensuel pour hommes. « *L'idée n'est pas de conseiller, mais d'écouter, avec bienveillance, sans jugement, de favoriser l'expression des ressentis, questionner les sensibilités, pour rompre sa solitude intérieure* » souligne-t-il.



Goran Tonev

Tossiat en plein Haïssor

Bourg Habitat, l'Adapa, le Département et la commune de Tossiat se sont retrouvés le 2 février pour signer la convention du projet Haïssor. Imaginée dès 2012, la résidence, implantée au cœur du village dans un lotissement intergénérationnel, offrira une solution adaptée aux demandes des seniors du territoire. Après deux ans de travaux, les résidents investiront les 14 logements collectifs ou pavillonnaires à partir du 3 avril. Soutenues par le Département qui a en fait un des axes de son plan seniors, ces résidences visent à faciliter la participation sociale dans un esprit de solidarité et de convivialité.

Épicerie solidaire À l'Oasis d'amour

Créée en 2015 par l'association humanitaire Oasis d'amour, l'épicerie solidaire de Saint-Laurent-sur-Saône permet aux bénéficiaires de se fournir en produits alimentaires et autres à tout petit prix. « *Si le reste-à-vivre est inférieur à 5 €/jour par personne, nous inscrivons la famille pour un an* » précise Anne-Marie Vincent-Girod, présidente de l'association.

Ils sont plus d'une trentaine de bénéficiaires mais les demandes augmentent depuis l'automne, avec notamment « *beaucoup de mères isolées, des retraités, des étudiants,*

des couples dont un seul des deux travaille... ».

En décembre, l'association a signé un partenariat avec le réseau de lutte contre les violences intra-familiales (VIF) de Mâconnais Beaujolais Agglomération pour ouvrir l'épicerie aux victimes hébergées dans les logements d'urgence de MBA.

Autre projet : l'association recherche un terrain pour cultiver un jardin, qui alimentera ses quatre épiceries solidaires. ■

www.oasis-damour.com
tél. 03 85 34 56 58



L'épicerie solidaire de Saint-Laurent-sur-Saône.



Culture / sport / insertion

Fédératrice Jemna'mix attitudes

« **O**n bouleverse les habitudes, on mixe les attitudes » : la devise de l'association Jemna mix'attitudes s'adresse à tous. « *L'événement fondateur a été l'organisation de la Dictée pour tous, à Bourg-en-Bresse en 2018. Plus de 400 personnes sont venues, de tous âges, toutes cultures...* » explique Nour Allouache, cofondatrice de l'association.

D'autres projets ont suivi avec toujours pour objectif de faire se rencontrer, se comprendre, fédérer, pour mieux agir et vivre ensemble. Côté culture, l'association a convié à rencontrer les auteurs Nadir Dendoune et Faïza Guène.

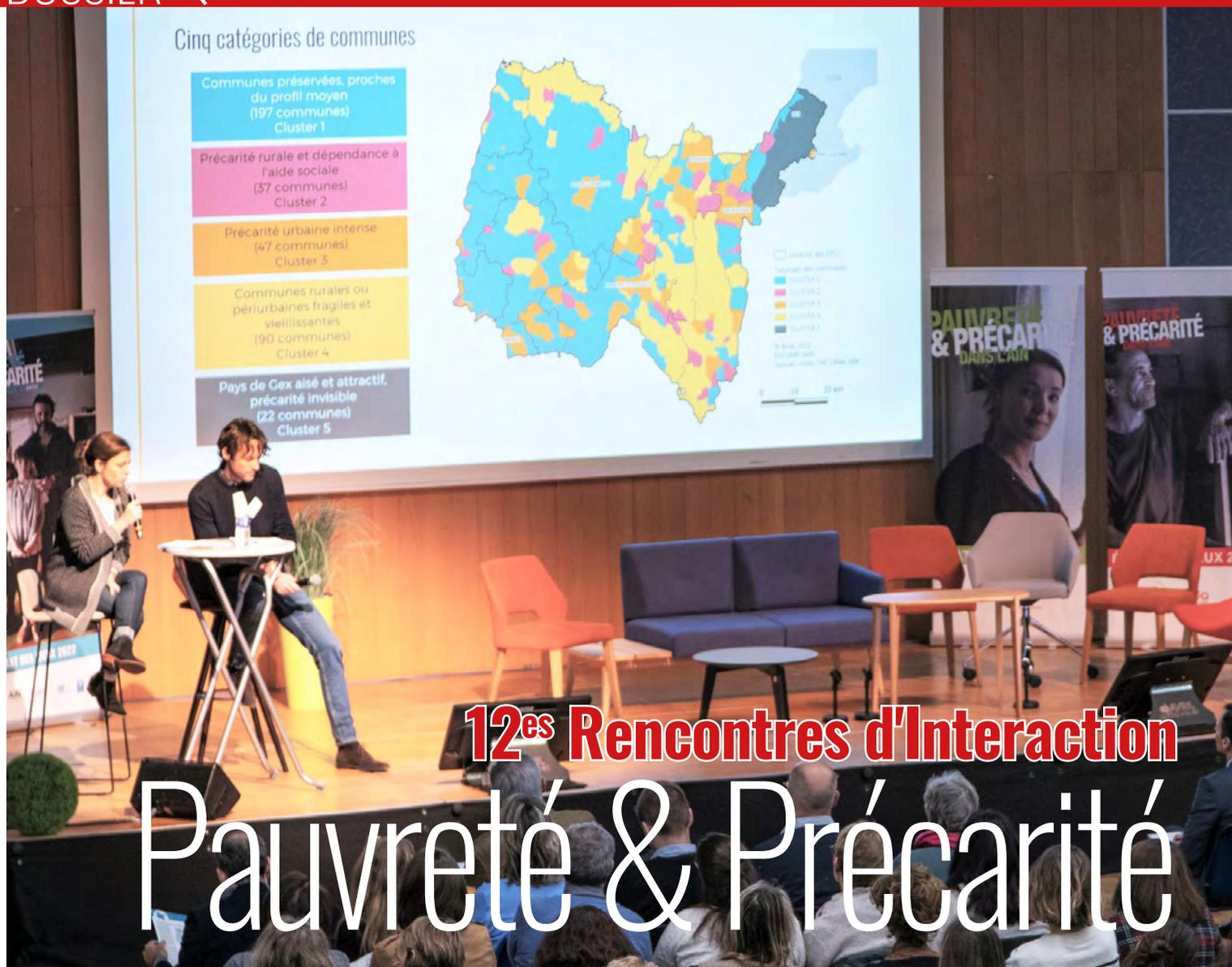
Côté sport, elle est à l'initiative du premier club de teqball de la région Rhône-Alpes à Bourg, a accueilli le TeqTour 2022 et a obtenu le soutien du budget participatif de la ville pour équiper trois quartiers de tables.



Démonstration de teqball à la fête de quartier de la Reyssouze 2022.

Côté insertion, le 2^e Labo de l'emploi a réuni près de 200 employeurs, acteurs de l'insertion, « *offreurs de compétences* » (demandeurs d'emploi)... avec témoignages, ateliers, tables rondes, conférences. À suivre en 2023. ■

Tél. 06 14 68 79 54
jemnamixattitudes@gmail.com



12^{es} Rencontres d'Interaction Pauvreté & Précarité



Six ans séparent les deux dernières éditions des Rencontres d'Interaction de l'étude Pauvreté & précarité. Depuis 2016, le monde a bien changé. À peine sorti d'une crise sanitaire majeure et confronté à une profonde crise économique, le portrait de la pauvreté et de la précarité a été redessiné. L'Ain, département riche et attractif, mais contrasté, n'est pas épargné par ces évolutions qui rendaient indispensable une nouvelle mise à jour de l'étude.

DOSSIER **CHRISTOPHE MILAZZO**
ANNICK PUVILLAND

Les huit pages qui suivent n'ont pas pour ambition de reprendre exhaustivement le travail considérable mené pendant des mois ou de retranscrire toute la richesse des conclusions, des échanges et des interventions du 8 décembre 2022. Ce dossier est plutôt un tour d'horizon, une séance de rattrapage des temps forts pour saisir la dynamique du projet, l'ambiance de la journée, les grands enseignements et les phrases chocs.

Les 12^e Rencontres d'Interaction

PAUVRETÉ & PRÉCARITÉ DANS L'AIN 2022



Un engagement collectif Des échanges actifs

Au fil des discussions, des conférences et des tables rondes, les rencontres d'Interaction ont montré la volonté des acteurs du secteur social de travailler ensemble pour établir le bon diagnostic et apporter des réponses adaptées à la pauvreté et la précarité.

Ils étaient nombreux à avoir rejoint Péronnas le 8 décembre pour ces douzièmes rencontres d'Interaction. Travailleurs sociaux, élus, personnes en situation de pauvreté : tous étaient concernés et motivés par la perspective de découvrir les conclusions de la troisième édition de l'enquête pauvreté précarité et d'échanger sur ces sujets. « Cette journée témoigne d'un véritable intérêt pour cette question par les acteurs publics, les professionnels, ainsi que les personnes en situation de pauvreté », pense Florence Nussbaum, maître de conférence en géographie à Lyon 3 et co-auteur de l'étude avec Franck Ollivon.

Trois conclusions marquantes

Pour elle, trois leçons se dégagent de l'étude. Tout d'abord, la crise a eu des effets modérés dans l'Ain dans l'ensemble, même si la situa-

tion de certains publics s'est encore dégradée.

Ensuite, la crise que traverse le secteur social est profonde. Il est difficile de recruter, de trouver des places en structure et les salariés en poste sont éprouvés. Cette réalité peut aggraver les situations si, comme le résume Florence Nussbaum, « quand vous commencez à tomber, il n'y a personne pour vous rattraper ».

Enfin, l'étude a relevé que les personnes en situation de pauvreté connaissent souvent des parcours chaotiques. Ils sont marqués par des changements fréquents de résidences, de situation professionnelle ou personnelle qui compliquent la sortie de la pauvreté. Toutefois, les chercheurs insistent sur le pouvoir d'agir des personnes fragiles. En l'absence de réponse institutionnelle, elles mobilisent des formes de débrouille, de solidarité. ■

Mots pour maux

“

Jean Deguerry, président du Conseil départemental de l'Ain

Le Conseil départemental est convaincu que sortir durablement de la précarité implique le retour à l'emploi. Une des priorités du mandat est le dispositif RSA-bénévolat. Il peut être un tremplin pour remettre le pied à l'étrier des personnes sorties du travail.



“

Cécile Bigot-Dekeyzer, préfète de l'Ain

En période de crise, il faut des outils renforcés, mais aussi une politique structurelle contre les poches de précarité durable. Il faut toujours chercher à adapter, à innover. La stratégie nationale de lutte contre la pauvreté a induit un changement de méthode qui ne se traduit plus par des mesures prises depuis Paris, mais des actions décidées collectivement, sur le terrain. Des projets nouveaux comme la plateforme Val Horizon pour les bénéficiaires du RSA ou le projet Robinson porté par Tremplin illustrent cette volonté d'expérimentation.



“

Guillaume Beaupaire, directeur général d'Alfa3a

Cette troisième étude montre la constance de l'engagement de tous les acteurs sur le sujet de la pauvreté, de la précarité qui prend un relief particulier avec les effets de l'inflation et la crise énergétique



Les nouveaux visages de la pauvreté

Fidèle aux Rencontres d'Interaction Pauvreté et précarité, Serge Paugam, sociologue, directeur de recherche au CNRS et directeur d'études à l'EHESS*, a apporté son éclairage sur la disqualification sociale et son impact sur les liens sociaux.

L'état des lieux de la pauvreté et précarité dans l'Ain révèle un département certes prospère économiquement et attractif mais aussi très hétérogène selon les territoires, rappelle Serge Paugam. Être pauvre au sein d'une zone riche telle que le Pays de Gex est plus difficile et stigmatisant. La précarité diffère aussi entre milieu urbain, quartiers prioritaires, milieu rural. La pauvreté a de multiples visages. Au-delà de la définition qu'en donnait au début du XX^e siècle Georg Simmel — « *Ce n'est qu'à partir du moment où ils sont assistés (...) qu'ils deviennent membres d'un groupe caractérisé par la pauvreté* » — apparaît aujourd'hui un « **halo de la pauvreté** », avec des personnes proches ou sorties de la condition d'assistés, et encore des situations de nonaccès aux droits. **Paradoxe de l'assistance : être assisté est un droit mais est stigmatisant.** Demander de l'aide est difficile.

Le défi du travail social

Difficile aussi de « *vivre dans l'insécurité permanente qu'implique le fait de dépendre d'une institution d'action sociale pour sa survie* », signe qu'on ne pouvait plus compter sur les protections autres, les solidarités familiales, de proximité, professionnelles... Être pauvre renvoie à une infériorité sociale, de souffrances, de

perte de confiance en soi, de sentiment de ne compter pour personne. « **Déficit de protection et déni de reconnaissance sont au cœur du processus de disqualification sociale. Le défi du travail social est d'intervenir pour les éviter.** »

Serge Paugam distingue trois grandes phases du processus de disqualification sociale : fragilité, dépendance, rupture (des liens sociaux).

Les situations de pauvreté étant évolutives, passer de l'une à l'autre est un risque. Ne pas croire pour autant que les assistés seraient totalement en dehors de la société et passifs : « *Il faut avoir conscience que l'on s'adresse à des personnes qui ont leurs propres points de vue, démarches, évolution.* » ■

* École des hautes études en sciences sociales

Serge Paugam

Des liens qui libèrent ou oppressent.

La disqualification sociale affecte toutes les sphères de la vie humaine et sociale : familiale, associative, professionnelle, citoyenne... C'est un processus à la fois diffus — chacun peut être concerné — et concentré — elle se rencontre plus chez les personnes en situation de pauvreté. « **L'être humain socialement disqualifié est à la fois vulnérable face à l'avenir et accablé par le poids du regard négatif qu'autrui porte sur lui.** »

L'individu en situation de pauvreté perd progressivement les attaches aux autres et à la société. Ce délitement des liens sociaux préoccupe aujourd'hui beaucoup. Mais attention à ne pas se limiter à leur côté positif : les liens peuvent aussi, dans certains cas, fragiliser, opprimer. C'est en apportant aux personnes de la protection et de la reconnaissance qu'ils sont des liens qui libèrent.

Ces deux dimensions sont à prendre en compte dans tout accompagnement social.



Pour en savoir plus :

- *La disqualification sociale*, éditions PUF.
- *Le lien social*, PUF.
- *L'attachement social - Formes et fondements de la solidarité humaine*, éd. du Seuil, février 2023.

En chiffres



- **Revenu fiscal moyen par foyer** : 30 194 €.
- **Taux de chômage** : 5,5 % (6,4 % en Auvergne Rhône-Alpes)*.
- **Taux de pauvreté** : 10,3 % (12,7 % en AURA, 14,8 % en France métropolitaine) mais plus de 20 % à Bourg-en-Bresse, Oyonnax, Saint-Rambert-en-Bugey, Nantua, Bellignat et Ferney-Voltaire.
- **Part des foyers concernés par une prestation CAF** : 43 % (47 % en AURA).
- **Endettement bancaire moyen** : 51 128 € (46 589 € en AURA, 43 245 € en France).
- **Nombre de dossiers de surendettement pour 100 000 habitants déposés en 2021** : 218 (194 en AURA, 227 en France).

* au 2^e trimestre 2022

La précarité au quotidien

Extraits des témoignages vidéo de personnes concernées par la précarité diffusés durant les Rencontres.

“ **La survie**
Avec moins de 1 500 € par mois, on survit, chaque centime compte, on ne se fait pas plaisir. La précarité est toujours là. On fait toujours attention à nos sous. Il faut compter tout le temps, mais c'est une habitude. ”

“ **Les mots tabou**
On n'utilise pas le terme pauvreté. On utilise celui de précarité avec des amis dans la même situation, mais il serait tabou de le dire avec des personnes qui sont loin de ma situation. ”

“ **Avancer et cacher l'assiette**
C'est très compliqué quand tu n'as rien dans ton assiette, qu'il faut avancer et le cacher. Il est très difficile d'en parler. Tes enfants, tes amis se disent "qu'est-ce que c'est que cette vie ?" Mes enfants savent qu'on n'est pas issus d'une famille riche, qu'on n'est pas riche et qu'on ne le sera jamais. Il faut avancer avec nos valeurs. ”

“ **L'angoisse du lendemain**
Dans une situation de précarité, les jours comptent. On n'a pas le temps d'attendre qu'une procédure mette un mois pour être en place. On ne doit pas voir ce qui est derrière nous, ne pas penser à demain qui peut être angoissant, mais être dans l'instant présent. ”

Zoom sur l'état des lieux 2022

Troisième étude menée depuis 2010 afin d'analyser l'évolution dans l'Ain et ouvrir des pistes d'action, l'enquête 2022 fait ressortir les disparités territoriales de la pauvreté et la précarité, l'accroissement des difficultés pour les plus précaires et l'apparition de nouveaux publics.

Une situation nuancée

Les indicateurs socio-économiques placent l'Ain dans les départements plutôt riches et attractifs : une population en hausse de 4,5 % entre 2013 et 2018, un revenu fiscal moyen par foyer supérieur à la moyenne régionale, des taux de chômage et de pauvreté inférieurs, un recours aux aides sociales moins important.

Mais derrière cette relative prospérité, de fortes disparités existent selon les territoires. Le taux de pauvreté, par exemple, s'élève à Bourg-en-Bresse, Oyonnax, Saint-Rambert-en-Bugey, Nantua, Bellignat, Ferney-Voltaire, à plus du double de celui du département dans sa globalité. ■

Les effets contrastés de la crise

Si le nombre de foyers bénéficiaires du RSA a montré un pic en 2020, il est retombé en 2022 à un niveau inférieur à celui de 2016. L'emploi a augmenté de 1,2 % par rapport à celui de l'avant-crise. Est-ce à dire que la crise sanitaire n'a eu que peu d'effets ?

Les associations de premier recours constatent une hausse des demandes qui ne faiblit pas. Les demandes de logement social et d'hébergement d'urgence augmentent. De plus en plus nombreux sont les travailleurs sollicitant une aide, les jeunes pris en charge par le SIAO*. La hausse des prix de l'énergie accentue les risques de fragilisation. ■

* Service intégré d'accueil et d'orientation (tél. 115), qui permet aux personnes sans abri de trouver un hébergement d'urgence.

Une précarité multiple

Les tables rondes avec les acteurs de terrain réalisées durant l'enquête ont pointé les diverses problématiques des personnes confrontées à la pauvreté et la précarité : **la difficulté d'aller demander de l'aide, les problèmes de santé, de mobilité, d'accès au logement, la fracture numérique...**

Face au non-recours aux droits, les acteurs du social développent « l'aller vers ».

Au-delà de la pauvreté monétaire, la précarité peut être aussi affective, sociale... ■

Typologie de la précarité dans les communes de l'Ain (2019)

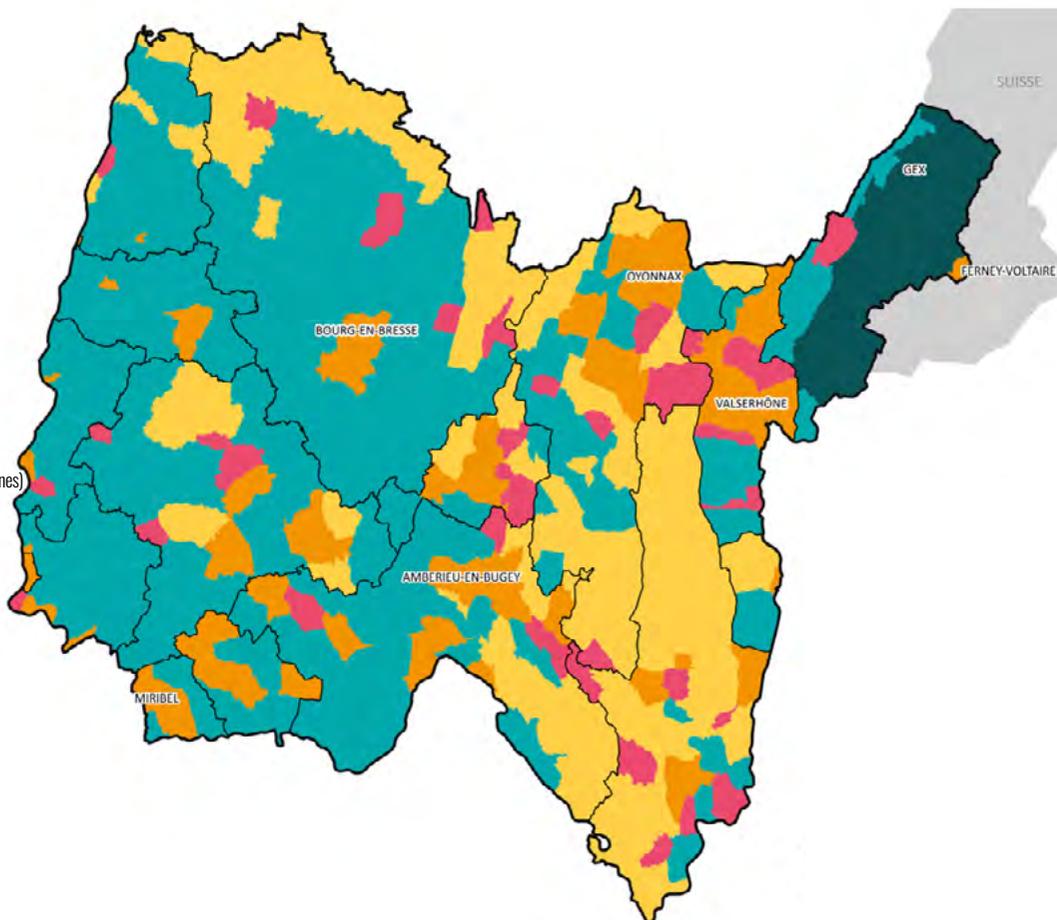
Contour des EPCI

Typologie des communes

- Communes préservées, proches du profil moyen (197 communes)
- Précarité rurale et dépendance à l'aide sociale (37 communes)
- Précarité urbaine intense (47 communes)
- Communes rurales ou périurbaines fragiles et vieillissantes (90 communes)
- Pays de Gex : aisé et attractif, précarité invisible (22 communes)

N. Briot, 2022
EV5-UMR 5600
Sources : Insee, CAF, CPAM, IGN

0 10 20 km



Des disparités territoriales

Entre zones urbaines et rurales, entre est et ouest du département, la pauvreté et la précarité diffèrent.

l'évolution différenciée des territoires influe sur la pauvreté. Dans les secteurs en hausse démographique, le coût du logement augmente. **Dans les zones moins attractives, l'accès aux services se raréfie**, pose des problèmes de mobilité, d'autant plus pour une population vieillissante.

La carte de la typologie de la précarité dans les communes de l'Ain en 2019, établie à partir de 25 indicateurs statistiques*, illustre ces disparités.

La majorité des communes (197 sur 393) apparaissent comme préservées, proches du profil moyen. Situées essentiellement à l'ouest, leur population croît, le taux de bénéficiaires du RSA est plus faible

ainsi que le taux de chômage, sauf celui des jeunes.

À l'inverse, **apparaissent des zones en précarité rurale et dépendance à l'aide sociale (37 communes)**, où sont surreprésentés les foyers dont plus de la moitié des ressources viennent des prestations de la Caf, ainsi que l'emploi à temps partiel.

La précarité urbaine intense (47 communes) se retrouve dans la plupart des zones urbaines et leur périphérie, en Bresse, Bugéy, Val de Saône, sur la Côtière et jusqu'à Ferney-Voltaire. Les taux de population précaire, de locataires, de nouveaux habitants, y sont plus forts, mais aussi celui des services.

Les communes rurales ou périurbaines fragiles et vieillissantes

(90 communes), à l'est et au nord de l'Ain, ne connaissent pas une forte précarité sauf un revenu médian inférieur à la moyenne.

Mais elles montrent des risques liés au déclin démographique, au taux élevé de personnes âgées, à l'ancienneté et la vacance des logements. Le Pays de Gex aisé et attractif, à la précarité invisible (22 communes), se caractérise par un taux important de hauts revenus, mais aussi une surreprésentation de l'emploi à temps partiel et des ménages ayant récemment emménagé. ■

* concernant la démographie, l'emploi, les revenus, le logement et les minima sociaux.

Travailleurs pauvres

Une population oubliée ?

Parfois invisible de l'action sociale, la population désignée par ce terme nébuleux de « travailleurs pauvres » vit sur le fil. Comment comprendre cette situation et quels accompagnements conviendrait-il de proposer ?

En 2022, il serait impossible de n'expliquer la pauvreté que par le prisme du chômage. À Bourg, 18 % des actifs avec un revenu salarié sont en dessous du seuil de pauvreté. L'accès à l'emploi reste-t-il un cap essentiel pour apporter ressources et reconnaissance ? Armand Rosenberg s'interroge. « **Le travail ne répond plus au risque de précarité. À l'épicerie solidaire, 37 % des ménages sont salariés.** » 5 % des travailleurs vivent avec moins de 940 € par mois, une proportion inchangée depuis 20 ans. Le constat est similaire dans les Points Conseil Budget dont 70 % des bénéficiaires sont salariés. « *Leur revenu moyen est 1 900 €. Sur le papier, on n'est pas pauvres, mais on n'y arrive pas. Ce n'est pas une notion de*

salaire, mais de coût de la vie », explique Guillaume Litaudon.

Différents facteurs comme **la mobilité, l'accès aux soins ou la garde d'enfants peuvent faire basculer dans la précarité.** Pour Armand Rosenberg, la complexité des situations est croissante. « *Il y a besoin d'une ingénierie d'accompagnement forte pour des personnes à l'emploi.* » Parmi les hausses de charges, la question du logement dont le poids dans le budget des ménages est passé de 1/5^e il y a 20 ans à 1/3 aujourd'hui est centrale. Tous les participants constatent une fragilisation des publics. « **On devient pauvre par l'évolution des dépenses plus que par la faiblesse des recettes** », résume Thierry Clément.

d'aide sociale les concernent peu. On cherche à les toucher du doigt, mais on a du mal à les rencontrer. » En dépit d'adaptations, les aides financières les atteignent peu. Seules celles non stigmatisantes comme pour l'achat d'un vélo électrique paraissent fonctionner. Ce constat s'expliquerait par **la peur de l'indu et de la stigmatisation.** Pour entrer en contact avec cette population glissant vers la précarité, mais éloignée de la culture de l'aide sociale, il conviendra de **faciliter la rencontre, d'être à l'écoute et de repenser certains modèles organisationnels.**

De son côté, Serge Paugam rappelle **le besoin de prendre en compte la dynamique de la pauvreté**, les trajectoires des personnes accompagnées. Les situations évoluent vite et l'absence de réactivité des services sociaux peut compliquer les choses. Un constat que rejoint Armand Rosenberg pour qui il faut rester agile et innovant dans ses réponses, sans jamais perdre sa « *capacité d'indignation individuelle* ». ■

Quelle visibilité pour l'aide sociale ?

Malgré la crise sanitaire, Karine Thévenard estime que les travailleurs pauvres restent peu visibles. « **Nos barèmes**



Une pauvreté multifacettes

Serge Paugam a souligné que le recours à la seule approche monétaire pour qualifier la pauvreté est insuffisant. Cette expérience, cette souffrance impactent de nombreux domaines et conduisent à la rupture des liens sociaux. Il est nécessaire de prendre en compte le sens que les personnes lui donnent. Dans cette optique, l'INSEE réfléchit à de nouveaux indicateurs pour mieux saisir cette pluridimensionnalité. ■

Pouvoir d'agir

Impliqués, écoutés et reconnus!

Renforcer la participation citoyenne des personnes en situation de pauvreté est une étape essentielle pour reprendre leur place dans la société. À force de rencontres, de pédagogie et de confiance, les obstacles se lèvent et l'implication du plus grand nombre est favorisée.



La question du pouvoir d'agir, défini comme la possibilité pour une personne ou une communauté de mieux contrôler sa vie, a surgi à la faveur du mouvement des gilets jaunes. Dans ce dernier, les catégories populaires étaient fortement représentées avec pour conséquence l'ouverture d'un débat sur leurs leviers d'action contre la pauvreté. Dans l'Ain, les territoires pauvres votent peu, compliquant l'inscription de ces sujets à l'agenda politique. Pour Franck Ollivon, **l'échelle d'action la plus pertinente ne serait plus macro (le politique), mais micro (entraide locale, réseau).** « La lutte contre la pauvreté glisse d'un cadre formel vers un cadre informel, du public vers le privé. »

Échanger et expliquer

À Ferney-Voltaire, la réflexion sur la citoyenneté a dû se construire. Moins de la moitié des 10 000 habitants sont inscrits sur les listes électorales et la participation aux élections est inférieure à 50 %. Il a fallu faire naître les conseils citoyens. Dans un premier temps, il y eut beaucoup d'appelés et peu d'élus. Même constat après

les municipales de 2020 où les nouvelles commissions consultatives ont attiré les personnes déjà impliquées dans la vie locale. « **Peu d'habitants des quartiers politique de la ville viennent et quand on va les chercher, ça ne marche pas forcément** », regrette Pierre-Marie Philipps. Il relève toutefois que d'autres instances comme le budget participatif ont attiré des publics différents, y compris des non-électeurs.

En s'appuyant sur l'expérience des groupes ressources RSA, José Ormazabal rappelle que pour contribuer à l'évolution des politiques publiques, il faut d'abord comprendre le fonctionnement du système. Un constat que rejoint Camilla Meridja à propos des conseils citoyens dont une partie des membres est tirée au sort pour rassembler des personnes variées. « **Ça marche si on prend le temps de la pédagogie, de la rencontre, de liens pour expliquer de quoi il s'agit.** »

De la reconnaissance

La recherche de l'expertise partagée et du mélange de points de vue se retrouve au Secours catholique. Différentes manifesta-

tions facilitent l'effacement de la frontière entre aidants et personnes fragiles qui peuvent valoriser leurs talents, mieux s'intégrer voire devenir bénévoles. Fondé en 2015, le collectif Soif de connaissances suit une logique similaire en regroupant quatre types d'acteurs : travailleurs sociaux, formateurs, chercheurs et personnes concernées par la pauvreté. Son but est de croiser ces expériences pour bâtir des modules de formation.

C'est à force de rencontres, de temps conviviaux pour se connaître et se comprendre que se construit la confiance. La participation au collectif est un atout pour des personnes aux parcours souvent chaotiques qui mobilisent leur vécu pour faire évoluer la posture des travailleurs sociaux. Partout, **ces mélanges de perspectives et cette participation facilitent la reconnaissance, l'égalité et le changement de regard sur les personnes fragiles**, parfois cantonnées à des représentations disqualifiantes. ■

Florence Nussbaum

Retour d'expérience

Plusieurs semaines après les rencontres, Florence Nussbaum livre quelques réflexions sur la conduite de l'étude, sur ses conclusions, ses atouts et les points complémentaires.



Quelle a été votre méthode ?

Pour actualiser les diagnostics de 2010 et 2016, nous nous sommes inspirés de leurs démarches avec des diagnostics statistiques, cartographiques et des tables rondes. Il a fallu croiser différentes informations et s'adapter à ce qui était disponible. Nous avons reçu très peu de réponses au questionnaire envoyé aux élus locaux, mais nous avons recueilli la vision d'une douzaine d'entre eux lors d'une table ronde. La nouveauté de cette étude était la place importante des entretiens avec des acteurs institutionnels et des personnes en situation de pauvreté. Ils sont très utiles, car plein de détails ne se voient pas dans les statistiques.

Y a-t-il un profil de la pauvreté dans l'Ain ?

C'est difficile à dire. La pauvreté monétaire se lit dans les données, mais est très évolutive. Des personnes passent au-dessus ou au-dessous des seuils selon les périodes. Il existe aussi la catégorie difficile à cerner des « fragiles » qui ne sont pas identifiés comme pauvres, mais que le moindre accident de parcours peut faire basculer. Avec la précarité, c'est très compliqué, car les cas de figure sont nombreux : précarité professionnelle, de logement, sociale, affective...

Comment qualifier la pauvreté dans l'Ain par rapport à d'autres territoires ?

C'est un département avec l'un des taux de pauvreté les plus faibles du pays. Le niveau de vie moyen est élevé, mais l'intensité de la pauvreté est plus forte. Les personnes sous le seuil de pauvreté sont moins nombreuses qu'ailleurs, mais plus pauvres. La géographie crée des difficultés pour les ménages précaires. Elle implique des coûts importants,

notamment pour la mobilité, malgré un marché de l'emploi dynamique. La géographie complique aussi l'égalité d'accès aux services d'aide. Il est plus difficile d'être pauvre chez les riches : lorsque peu d'habitants sont sous le seuil de pauvreté, moins de services leur sont destinés.

Y a-t-il des domaines que vous auriez souhaité approfondir ?

Le sujet et le département sont si vastes que l'on ne peut pas tout traiter dans le temps imparti ! Nous aurions voulu faire de l'observation. Être à demeure, dans une structure avec les acteurs de terrain, permet de voir des choses que l'on ne décèle pas en entretien. Nous avons intégré des personnes en situation de pauvreté dans l'étude, mais l'échantillon est modeste. De plus, entrer par les structures d'aide sociale laisse des angles morts sur le non-recours, la très grande pauvreté des personnes hors des circuits de l'aide sociale ou les « fragiles ». Il y a aussi la question de l'échelle d'analyse. Nous sommes restés au niveau du département pour donner une vision d'ensemble, sans entrer à l'échelle des territoires par une étude plus détaillée d'une commune rurale ou urbaine.

Quel regard portez-vous sur la démarche de cette étude ?

Nous sommes contents qu'Alfa3a ait sollicité des universitaires. C'est gagnant-gagnant ! Pour nous, c'est une chance à une époque où les financements pour la recherche sont difficiles à trouver. Pour le commanditaire, notre formation permet d'avoir une étude de qualité. Nous ne faisons pas de préconisations. Nous aidons à la décision en donnant des informations pour comprendre la situation. C'est très bien de voir que les acteurs concernés s'en saisissent. ■

ÉCOUTER LA VIE DU BON CÔTÉ

CONCEPTION/CRÉATION 



FM



MOBILE



INTERNET



PODCAST

rcf.fr



RETROUVONS-NOUS

BOURG-EN-BRESSE / 93.9 BELLEGARDE / 100.9

BELLEY / 92.8 HAUTEVILLE / 97.9 OYONNAX / 88.1

— Pays de l'Ain —

*A la recherche d'un
logement où vivre
sa retraite en toute
sérénité*



Marpa
Réseau Marpa de l'Ain

**Découvrez 16
résidences pour
nos aînés dans
l'Ain !**

- Une résidence à taille humaine : 30 logements maximum T1 Bis ou T2 adaptés aux personnes à mobilité réduite
- Une gestion à but non lucratif
- Un accompagnement professionnel personnalisé
- Des temps de partage et de convivialité
- Une restauration maison confectionnée sur place chaque jour
- La sécurité 24/24H
- Des coûts optimisés



Rencontrons-nous !

 04 74 45 99 68

www.marpa-ainrhone.fr